SAINT~CLOUD

Bulletin Municipal
Septembre 1985 N° 187

PIERRE

CHEMISIER TAILLEUR

69, bd de la République 602.53.15

L'ELEGANCE D'UN PRET A PORTER DE QUALITE OU LE RAFFINEMENT D'UNE MESURE TRADITIONNELLE

BURBERRYS - BURLINGTON - BLEYLE - CARDIN - CARVEN - CERTAIN - DORMEUIL - DD - DEREK ROSE - EMINENCE - HOFFMANN - KINO - HOLLAND & SHERRY - L'AIGLON - LANVIN - LEPOUTRE - Mc DOUGLAS - Mc GREGOR - MOLYNEUX - NINA RICCI - RENOMA - SCABAL - SCHERRER - UNGARO - ZIMMERLI

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Au GARAGE MAGENTA, nous connaissons parfaitement les CITROEN : Pour le remplacement de votre voiture, venez nous consulter et bénéficier de nos services Après-Vente.

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES 741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME ET UTILITAIRE

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

RESTAURANT

L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République

771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie absorbante avec un accueil typiquement marocain

Réceptions **Repas d'affaires**

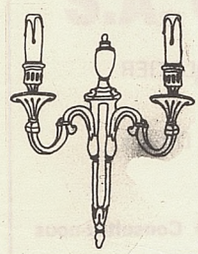

LUMINAIRE

Tous styles

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

Schifer - Fouchez
12, rue Dailly, Saint-Cloud - Tél. : 602.02.39

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres

15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél: 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

nous avons choisi

PHILIPS

Pour ses techniques de pointe
Pour l'étendue de sa gamme
Pour la qualité de son assistance
Parce que c'est la 1re marque

PHILIPS

nous a choisis

Pour notre compétence technique
Pour le sérieux de notre service après-vente
Pour la qualité de notre accueil
Pour notre sens des responsabilités

DEUX ATOUTS !

GRENADINE

PRET A PORTER FEMININ ET ACCESSOIRES DE MODE
GRIFFES / DEGRIFFES SERVICE RETOUCHE

27, rue d'Orléans – Saint-Cloud face Bureaux de la Colline

☎ 602.08.74

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondee en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure

A. COUTANCEAU

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602 03.83
Fermé lundi
TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER
ORGANISE :
Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel
Consultez-nous

BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— *du lundi au vendredi*
- Bureaux de la Colline - **602.14.79**

— *du mardi au samedi*
- 57-59, rue du Mont-Valérien - **771.89.40**
- 45, rue Gounod - **602.87.00**

Le clodoald

restaurant franco-marocain

Couscous divers
Tagines au choix
Thé à la menthe
Pâtisserie orientale

Nos grillades
Nos plats cuisinés
Plats du jour

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17

PEDICURE MEDICALE
par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

RESTAURANT
chez Lau

Spécialités chinoises, cantonnaises avec sa cuisine raffinée

DÉJEUNERS - DINERS
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard ***771.02.68***
fermé le dimanche

PORTRAIT D'ENFANT SUR TOILE

d'après **PHOTO**

Prix : 1500 F environ

Format : grandeur nature

Eliane Sitbon
46.02.02.27

SES SPÉCIALITÉS

poissons
crustacés
grillades
gibiers

cuisine faite par le patron

23, boulevard Sénart
Saint-Cloud
Tél. : 46.02.00.22

Ouvert samedi soir
Fermé les samedis midi et dimanches

S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

DIRECTION
A. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch – 92210 SAINT-CLOUD

☎ **771.88.77**

A 50 mètres **Église Stella Matutina**

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE
PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur **92210 SAINT-CLOUD**
Parking réservé **602.89.02**

Ouvert samedi matin

ANCIENS ETABLISSEMENTS

P. COMPAIN & Cie

Chaleur • Eau • Lumière

Entrepreneurs du Gaz de France
de l'Electricité de France
Couverture - Plomberie
Canalisation
Installation Eau/Gaz
Chauffage central

747.83.17-86.11-92.76

Un Entrepôt
10, rue Dailly
57-59, bld de Levallois
92200 NEUILLY

Confiez à **marie-cécile audibert**

une ou plusieurs photographies
qui vous sont chères.
Elle réalisera en exclusivité
un tableau-collage personnalisé

☎ **602.99.07**

La Bénédiction 賜恩樓

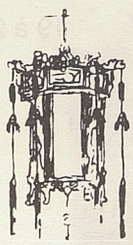

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 602.01.49

SPÉCIALITÉ DE SHANGHAI
Accueil aimable
Cuisine Soignée
Cuisine à la vapeur
Prix raisonnable
Parking facile - bus
Ouvert tous les jours

PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS
Menus et la Carte

Petit Salon
Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ **(1) 771.23.81**

Bar - Restaurant
Le Longchamp
9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
fermé le samedi soir
et le dimanche

SOMMAIRE

L'EDITORIAL 5

Les grands dossiers

RENTREE SCOLAIRE 1985 :
dans toutes les écoles, de bonnes conditions de travail pour les petits clodoaldiens 6 à 8
Par Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, de la Formation Professionnelle et de la Caisse des Ecoles

CRECHES, MINI-CRECHES, HALTES-GARDERIES :
un vaste domaine 9 et 10
Par Françoise OLIVIER, Maire-Adjoint chargé du Logement, de la Protection maternelle et infantile, des crèches et des haltes-garderies

Démocratie locale

Comités de quartier : 11 à 13
- "Coteaux – 18 juin"
- "Pasteur-Magenta"

Commissions extra-municipales (Enseignement, Jeunesse et Sport, Animation culturelle) 14 à 17

Le point de vue de la Minorité 18

La vie dans la ville 19 à 24

- 3S : OU EN SOMME-NOUS ? signature de la Convention par Louis MEXANDEAU, Ministre des PTT
- CARREFOUR "La Bérengère" : une amélioration qui s'imposait par M. M RENOUARD, ingénieur TPE.
- FETE DU SPORT 1985 : photos pour se souvenir

En direct de la Mairie, vos élus ont :

honoré les mères de familles
remis les diplômes de la Croix-Rouge
reçu les sportifs et les enseignants
fêté les cent ans de Mademoiselle FOURNIER
dansé au Bal du 14 juillet
FETE DANS LES ECOLES : partout les enfants de Saint-Cloud ont fêté les vacances

10e Festival d'Automne 1985 25 à 27

Centre Culturel des 3 Pierrots : vos programmes du trimestre 28 à 30
Nouveau : les Cours Universitaires de Saint-Cloud

Vie associative 31 à 35

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 36 et 37

LE CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE 38

Les travaux du Conseil Municipal 39 à 46

Séances du 6 juin et du 14 juillet
Etat-Civil – Carnet 47

Notre couverture :

"La charge de Don Quichotte" illustration extraite du livre "l'homme de la MANCHA", premier volume des œuvres complètes de Jacques Brel, illustrées par Raymond MORETTI, Armand et Georges ISRAEL Editeurs.

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900364 ou Trésorerie Principale 4, 6, rue d'Orléans - Saint-Cloud • Imprimerie Ateliers Saint-Louis Versailles - Deuxième trimestre 1985.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1er février - 1 avril - 1er juin - 15 septembre - 1er décembre).

L'éditorial du maire

A SAINT-CLOUD, comme ailleurs, la rentrée 1985 est riche de préoccupations. L'activité économique et l'emploi, la sécurité des personnes et des biens, les perspectives d'aggravation de la pression fiscale, les difficultés de la vie quotidienne, rien ne s'améliore. La fin des vacances fait ressortir les éléments désagréables de notre vie collective : c'est un mauvais moment à passer.

Vous trouverez tout de même quelques éléments de satisfaction. D'abord, une légère reprise de la natalité va se traduire par l'ouverture de nouvelles classes maternelles et par la mise en service d'une crèche collective place Silly.

Ensuite, la poursuite des grands chantiers dans le centre comme à la Bérengère démontre que l'équipement de la commune ne connaît pas de repos et que demain, le logement locatif, la circulation et l'activité commerciale seront améliorés.

Enfin, l'agrandissement de la Mairie et l'amélioration de ses conditions d'accès ainsi que le nouveau dessin de la place Silly marquent une étape importante dans la restructuration du centre historique de SAINT-CLOUD.

Le Bulletin Municipal vous donnera les informations relatives à ces différents sujets.

Permettez-moi d'ajouter que le déroulement régulier des travaux d'investissement et la mise en service des équipements collectifs adaptés aux exigences d'aujourd'hui portent la marque des trois objectifs que votre Conseil Municipal s'est donné : la continuité de l'effort, l'esprit d'équipe associant tous les responsables de la vie collective, enfin, le sens de l'économie qui permet de réaliser beaucoup avec peu de moyens financiers.

Cette année à SAINT-CLOUD, le 10e Festival d'Automne marquera la rentrée. Organisé par Madame M. WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, avec l'aide efficace de la commission extra-municipale d'Animation culturelle et des Tréteaux de France de Jean DANET, ce Festival devrait connaître un grand succès. Je souhaite que vous soyez très nombreux à venir nous rejoindre sous le chapiteau implanté dans le Parc de SAINT-CLOUD.

En dix ans, grâce à votre participation, nous sommes arrivés à faire de ce Festival le moment agréable de la rentrée. Mieux que des discours, il démontre l'ouverture des clodoaldiens à toutes les formes d'art et surtout leur attachement à l'harmonie et à l'équilibre du Parc de SAINT-CLOUD. Puissions-nous le conserver longtemps à l'abri des convoitises de toute sorte !

Jean-Pierre Fourcade

"Le déroulement régulier des travaux à Saint-Cloud marque la continuité de l'effort, l'esprit d'équipe, le sens de l'économie..."

La rentrée à Saint-Cloud dans les Ecoles maternelles et élémentaires

par Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, de la Formation Professionnelle et de la Caisse des Ecoles

Signalons quelques départs et arrivées :

– M. VERGNE, Inspecteur Départemental des Ecoles Elémentaires prend sa retraite ; nous appréciions son amabilité et ses qualités d'écoute

– M. PELLEGRINI, Inspecteur Départemental stagiaire, plus particulièrement chargé de Saint-Cloud, aux côtés de M. VERGNE, a terminé son stage. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter pendant deux ans de sa courtoisie et son dynamisme : l'informatisation dans nos écoles lui doit beaucoup ; de plus, nous avons toujours trouvé en lui un interlocuteur à même de contribuer au réglement de quantité de problèmes généraux ou individuels.

– M. BARDEAU, Directeur de l'Ecole Elémentaire de la Fouilleuse part pour Garches. Au-delà de ses fonctions, il a su donner un supplément d'âme au quartier de La Fouilleuse où tout le monde le connait (les jeunes en particulier). Il est remplacé par Madame PILON-JUNG.
Nos meilleurs vœux à ceux qui nous quittent. Bienvenue aux arrivants.

Fluctuations de la natalité (heureuses à Saint-Cloud il y a quatre ou cinq ans), urbanisation ou réurbanisation de certains quartiers, nouvelles dépenses et responsabilités mises à la charge des communes..., les "devoirs de vacances" sont un peu plus fournis cet été. Ils sont aussi un peu plus difficiles, donc fort intéressants.

M. BARDEAU ; Directeur du groupe scolaire de la Fouilleuse et M. J.P. FOURCADE

Prévisions d'effectifs et incidences

Quelques observations

• au Nord de Saint-Cloud (Côteaux, Fouilleuse, Val d'Or), on constate une certaine stabilité des effectifs maternels et une légère baisse des effectifs élémentaires. On enregistre en revanche une augmentation des effectifs maternels et, à un moindre degré, des effectifs élémentaires au Sud de Saint-Cloud (Centre, Montretout).

Il pourrait en résulter à la rentrée :

• une suppression de classe en élémentaire Val d'Or : nous avons formulé les plus expresses réserves contre la décision de principe prise à ce sujet au Rectorat de Versailles car la légère insuffisance des effectifs dans cette école apparaît provisoire.

• cette suppression serait compensée par une création en Elémentaire Fouilleuse justifiée par la structure des effectifs dans cet établissement, et aussi par l'urbanisation du quartier.

• une création en maternelle Centre et, peut-être, en élémentaire Centre.

Ecoles maternelles

ECOLES	CAPACITE MAXIMUM	NOMBRE de CLASSES	RESTENT SCOLARISES	INSCRIP. DELIVREES	TOTAL	ENFANTS DE 1982 (1)	TOTAL	ENFANTS DE 1983
CENTRE	240	8	134	104	238	16	254	26 (18)*
COTEAUX	180	6	125	45	170	7	177	24 (19)*
FOUILLEUSE	60	2	44	17	61	1	61	6 (6)*
MONTRETOUT	300	10	190	110	300	8	308	16 (13)*
VAL D'OR	240	8	154	79	233	10	243	26 (20)*
TOTAL	1 020	35	647	355	1 002	42	1 043	98 (76)*

(1) Enfants qui ont répondu au sondage, encore en attente.

*** Enfants du 1er trimestre**

Ecoles élémentaires

ECOLES	CAPACITE MAXIMUM	NOMBRE DE CLASSES	EFFECTIF ACTUEL	PARTENT EN 6e	RESTENT SCOLARISES	INSCRIPT. DELIVREES	TOTAL
CENTRE	277	14	281	50	231	84	315) 348
		3 (Adaptation)	31		27	6	33)
COTEAUX	330	12	297	60	237	73	310
FOUILLEUSE	(*) 100	(*) 5	101	19	82	19	101
MONTRETOUT	506	18	490	87	403	96	499
VAL D'OR	390	14	349	76	273	80	353
TOTAL	1 603	62	1 549	292	1 253	358	1 611

* A Fouilleuse : Ouverture d'une classe supplémentaire au mois de septembre.

L'accroissement des effectifs que nous escomptions pour la rentrée 1986, du fait de la rénovation du quartier, s'est déjà amorcé. Dans ces conditions, nous transfèrerons deux classes "grandes maternelles" dans des locaux municipaux sis Rue des Ecoles en face du bâtiment central de la Maison des Jeunes et de la Culture, occupés par cette association tandis que la nouvelle classe maternelle sera ouverte dans le bâtiment traditionnel de cette Ecole. La M.J.C. recevra une compensation en locaux. Nous sommes cependant conscients des contraintes que ces mesures provisoires entraîneront pour la M.J.C.. Nous nous efforcerons, mes collègues chargés de la Vie Associative et des Affaires Culturelles et moi-même, de réduire ces contraintes au minimum.
Compte tenu des travaux en cours, il n'est pas envisagé cette année de création à Montretout.

Pour la rentrée 1986, il sera certainement nécessaire d'alléger les effectifs des écoles maternelles Centre et Montretout. A cet effet, la Municipalité a pris la décision de mettre immédiatement à l'étude l'ouverture des trois classes maternelles près de la Poste Principale, dans le quartier Pasteur-Magenta.

Nous recevons également quelques informations concernant la prochaine rentrée dans les écoles privées sous contrat :
– jardin d'enfants Saint-Joseph
nombre de classes : 1
prévision 1985 / 1986 : 38 élèves

– primaire Saint-Joseph
nombre de classes : 6
prévision 1985 / 1986 : 187 élèves

– primaire Saint Pie X
nombre de classes : 10
prévision 1985 / 1986 : 266 élèves

Le plein des classes est réalisé.

La Caisse des Ecoles

La conjoncture économique et la situation budgétaire nous conduiront :

- à augmenter le poste bourses de cantine et d'études
- à assurer avec une rigueur accrue la gestion des Centres de Loisirs.

D'autre part, le besoin s'en fait sentir, un Centre d'Initiation Informatique pourra voir le jour.
Par ailleurs, sous l'impulsion de Mesdames DUPONT et SIX, Conseillers Municipaux, Membres du Comité et en liaison avec Madame WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles, l'activité "Spectacles" qui connaît un grand succès sera poursuivie. (*)

Enfin, nous regretterons tous le départ en retraite de M. DASSAUD à qui le Centre d'Initiation Sportive doit beaucoup.

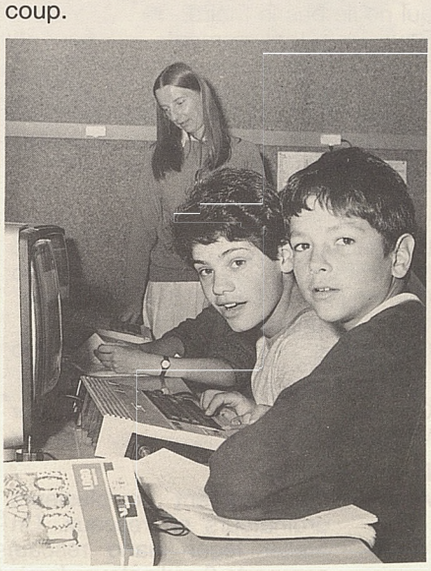

Il n'est pas possible, dans le cadre d'un bref article, principalement consacré à la rentrée proprement dite, de passer en revue l'ensemble des réalisations en cours ou d'énumérer tous les projets.
Quelques avis ou rappels cependant :
– l'informatisation scolaire se développera, en liaison avec l'Etat (voir encadré)
– la restructuration du Groupe Montretout sera poursuivie sous l'égide de M. VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments Municipaux, de l'Hygiène et de la Sécurité des Installations
– l'aménagement de la cantine du Val d'Or et des locaux de l'Ecole Elémentaire des Côteaux sera examiné ou réexaminé en fonction des avis reccueillis
– l'accès des locaux aux enfants handicapés sera étudié
– l'expérience "classe transplantée franco-américaine" mise en œuvre par M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, sera renouvelée pour la troisième année.
– l'instruction civique des élèves des établissements public et privé a bénéficié de crédits supplémentaires affectés à l'achat d'ouvrages sur le Budget de la Ville.

Bien entendu, toutes les réunions de concertation qui se révèleraient nécessaires au fur et à mesure de la mise sur pied de ces réalisations, seront tenues comme par le passé.

** A noter que l'Ecole Allemande nous a proposé de monter un Centre de Loisirs où des enfants de 6 à 10 ans, Allemands et Français, pourraient se rencontrer. Cette initiative nous paraît devoir être vivement encouragée.*

L'informatique pour tous

Les textes officiels

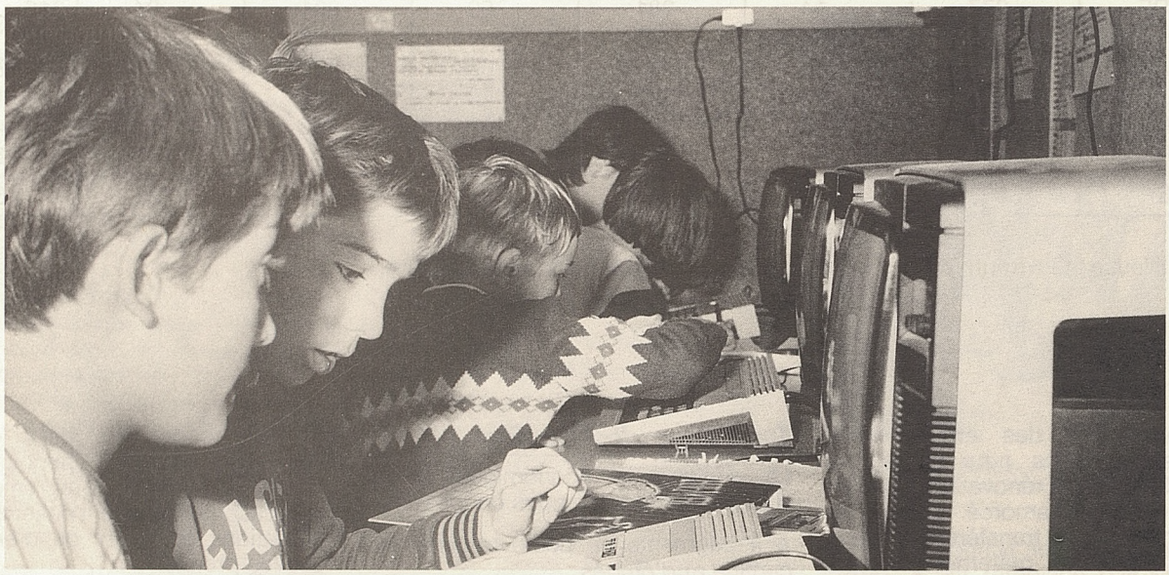

Mettre en place des configurations informatiques dans l'ensemble des établissements scolaires...

Le plan gouvernemental consiste à "mettre en place des configurations informatiques (matériels et logiciels) dans l'ensemble des établissements scolaires et à former les enseignants" ainsi "qu'à ouvrir ces établissements au public pour lui permettre d'utiliser les matériels mis en place".

Ce plan est entré en application dans le Département. Rappelons qu'à Saint-Cloud, la Ville avait pris les devants en débloquant des crédits d'équipement (120 000 F) pour l'achat de micro-ordinateurs pour les Ecoles Elémentaires publiques et privées de la Ville.

Quatorze centres de formation ont été ouverts dans les Hauts-de-Seine qui accueillent cet été 470 instituteurs, environ 340 professeurs de lycée ou de L.E.P. et 500 professeurs de Collège. Le plan départemental prévoit l'équipement de 250 écoles (sur un total de 266), de 60 C.E.S. (sur 90) et de 13 lycées (sur 27).

L'équipement en matériel dispose de crédits, au plan national, de 1,2 milliard de francs, dont 16 millions pour les Hauts-de-Seine. Une convention passée entre le Maire et le Préfet régit la mise à disposition de la commune à titre gratuit des équipements et logiciels en vue d'assurer l'initiation à l'outil informatique de tous les élèves fréquentant les écoles publiques d'enseignement primaire. Second objectif "qui ne doit pas masquer le premier", l'ouverture au public est conçue "dans le cadre de l'organisation d'activités à caractère social ou socio-éducatif non lucratives et compatibles avec les principes fondamentaux de l'école publique". Elle est en principe facultative mais comme elle constitue l'un des objectifs prioritaires du plan Informatique pour tous, des élus locaux – indiquent les commentaires officiels – seront invités à prévoir toutes les dispositions relatives à cette ouverture.

Rappelons que la loi du 22 Juillet 1983 prévoit que la possibilité d'utiliser les locaux scolaires en dehors des heures de cours relève de la libre décision du Maire, après avis du Conseil d'Ecole ou du Conseil d'Etablissement – avis qui ne lie pas le Maire.

Pour les établissements du second dégré, la remise des matériels n'interviendra que l'année prochaine.

Le plan de dotation de Saint-Cloud, au titre de l'informatique pour tous, est actuellement le suivant :

Elémentaires

Val d'Or ..... 1 atelier
La Fouilleuse ..... 1 micro
Montretout ..... 1 micro
Centre (3 unités Education Nationale
5 unités Commune)
Côteaux ..... 1 micro

Collèges

Gounod ..... 1 atelier
Verhaeren ..... 1 atelier

Définition :

Atelier : regroupement de plusieurs ordinateurs en réseaux. Un atelier léger (nano réseau) comporte 6 ordinateurs familiaux reliés à un ordinateur de type professionnel.

Micro : Micro ordinateur familial

Caisse des Ecoles : Centre d'Initiation à l'Informatique

La Caisse des Ecoles de la Mairie de Saint-Cloud a l'intention d'organiser, en coopération avec le Club Microtel, un Centre d'Initiation à l'Informatique qui fonctionnera le mercredi après-midi dès la rentrée scolaire 1985-1986, si le nombre d'inscrits est suffisant.

Ce Centre accueillera les jeunes âgés de 10 à 15 ans par groupes de 10, sous la conduite d'un moniteur qualifié, dans les locaux du Club Microtel, 1, avenue de La Fouilleuse.

Le tarif sera de 876 F pour l'année, avec la répartition suivante : 442 F le premier trimestre et 217 F les 2e et 3e trimestres.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser en Mairie au service Sports – Jeunesse et Loisirs – 602.70.40 poste 372.

Crèches, mini-crèches, haltes-garderies : un vaste domaine...

par Madame OLIVIER, Maire-Adjoint chargé du Logement, de la Protection maternelle et infantile, des crèches et des haltes-garderies.

Crèche de la rue de l'Yser.

A la fin du mois de septembre, une nouvelle crèche de 45 berceaux ouvre ses portes place Silly. La mise en service de ce nouvel équipement s'ajoutant à tous ceux réalisés ces dernières années, montre la volonté de la Ville d'assurer dans de bonnes conditions l'accueil des tout-petits.

L'immeuble de la Place de Silly : 45 berceaux supplémentaires

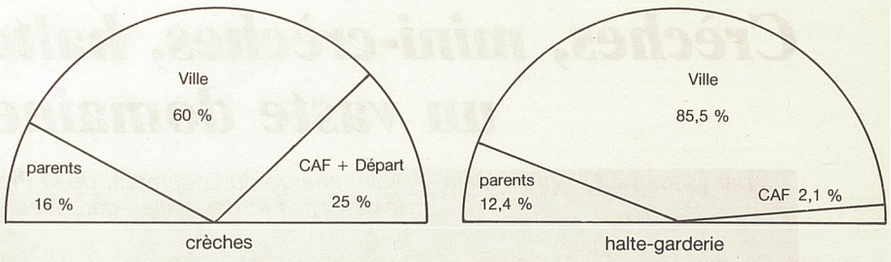

Ventilation de financement des crèches et des haltes-garderies de Saint-Cloud

Mme F. OLIVIER, Maire-Adjoint et les bébés de la crèche de la Farandole.

Rappelons-nous qu'il y a douze ans, il n'y avait à Saint-Cloud aucune crèche ni halte-garderie municipale, alors qu'aujourd'hui chaque quartier possède son équipement :

A Montretout

La Farandole, crèche de 60 berceaux et la halte-garderie Kelly pour 20 enfants,

Dans le Centre

15 berceaux à la mini-crèche et 45 à la nouvelle crèche place de Silly,

Aux Côteaux

une mini-crèche de 20 berceaux jumelée avec une halte-garderie pour 10 enfants,

Dans le quartier de La Fouilleuse,

la Ville subventionne une crèche de 18 berceaux et une halte-garderie pour 20 enfants gérées par la Croix-Rouge. Enfin, la halte-garderie privée de La Bérengère peut recevoir 20 enfants, et est également subventionnée par la Ville.

Toutes ces crèches et haltes sont installées dans des locaux modernes et la bonne marche en est assurée par un personnel compétent et dévoué.

En plus des crèches collectives, le budget municipal aide au fonctionnement de la Crèche à Domicile dirigée par la Croix-Rouge et qui regroupe 29 assistantes maternelles gardant environ 70 enfants, ce qui porte notre capacité d'accueil en crèche à 228 places, soit pour une population de 28 700 habitants un ratio de 0,8 %, (ratio national 0,4 %) qui monte à 0,95 % si l'on ajoute les 45 places fournies par les assistantes maternelles libres, mais contrôlées par la DDASS.

Pour parvenir à ces résultats, la Ville a dû faire un effort d'investissement très important ; en ce qui concerne les frais de fonctionnement, si on examine le montant des différentes participations pour l'année 1984 , on constate que la Ville en prend 60 % à sa charge, contre 25 % pour la Caisse d'Allocations Familiales et le Département et 16 % pour les parents.

Depuis quelques années, la participation des parents diminue, celle de la Ville augmentant dans les mêmes proportions.

Pour les haltes-garderies, l'effort de la Ville est encore plus visible, 85 %, mais il y a un plus grand nombre de familles qui en bénéficient.

L'analyse de ces résultats nous a conduit à étudier et à mettre en place comme dans la plupart des communes de la Région un système de paiement par forfait mensuel. Pour les absences quelles qu'elles soient, les parents paient un demi-tarif qui correspond en quelque sorte à la réservation de la place à la crèche.

La natalité n'augmentant plus actuellement à Saint-Cloud et marquant même un léger fléchissement, il nous semble que les possibilités offertes pour l'accueil des petits avant l'entrée à l'école maternelle sont satisfaisantes.

Cependant, le nombre de places en halte-garderie (70) est un peu faible, car la demande est importante surtout pendant les heures scolaires.

Nous réfléchissons donc aux conditions dans lesquelles une nouvelle structure d'accueil temporaire pourrait être implantée à proximité de classes maternelles.

Accueil des futurs parents

A partir du 1er octobre 1985, et dans un souci de simplification des formalités, c'est au **Service Social de la Mairie** que se feront les inscriptions pour les crèches municipales. Les parents pourront ensuite rendre visite aux directrices.

DEMOCRATIE LOCALE

COMITE DE QUARTIER COTEAUX 18 JUIN

animé par Christiane DUPONT Conseiller municipal

"COTEAUX-18 JUIN" : cet intitulé partiellement romantique s'applique assez bien à ce quartier dont le quotidien des habitants n'est pas perturbé par de graves problèmes.
Leur préoccupation reste en effet liée aux difficultés de stationner et à la proximité immédiate du Quai Carnot – le Sénateur-Maire citera un chiffre évocateur : 42 000 véhicules l'empruntent chaque jour – source de nuisances.
Malgré cela, le sujet d'introduction choisi par Jean-Pierre FOURCADE ce soir-là, ne concernait pas la circulation, mais le Réseau Câblé de Saint-Cloud.

"3 S" : C'EST L'AVENIR, MAIS CE N'EST PAS UNE AFFAIRE NOUVELLE !

"Des agents des PTT peuvent se présenter au domicile des clodoaldiens, je vous demande de leur réserver le meilleur accueil" expliquera en effet M. J.P. FOURCADE après avoir brossé l'historique du Réseau Câblé de Saint-Cloud.
"L'an dernier, nous avons signé une convention avec la Direction Générale des Télécommunications (D.G.T.) puis avec Télé-Diffusion de France". Cette affaire n'est donc pas nouvelle.
Nous avions constitué le Syndicat Intercommunal B3S ; depuis la ville de Boulogne a préféré se rattacher à la ville de Paris plutôt qu'au Département. Notre nouveau syndicat 3 S (Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes) va donc bien se transformer en syndicat d'exploitation comme le veut la loi (*) offrant aux clodoaldiens la possibilité de capter des chaînes étrangères, mais également une chaîne locale qui émettra fin 1986 d'abord un quart d'heure par jour, puis une demi heure, puis davantage.
Financièrement, la DGT fait l'investissement, mais l'Etat se paiera sur les redevances. Je tiens donc à souligner, ajouta le Sénateur-Maire, qu'il s'agit ici aussi d'une opération qui ne coûtera rien à la commune.

(*) Depuis le Comité de Quartier Côteaux-18 juin du 13 juin, deux grandes dates ont ponctué l'historique du Réseau Câblé de Saint-Cloud : la signature de la Convention-Cadre par Louis MEXANDEAU, Ministre des PTT le 25 juin et celle de la constitution de la Société Locale d'Exploitation Commerciale (SLEC) le 12 juillet.

LE SPORT : UN AUTRE MOYEN DE COMMUNIQUER

La ville a acheté le Stade Edmond FOURET il y a quelques mois. Objectif de cette opération : continuer à améliorer les équipements sportifs de la ville, permettre aux scolaires comme aux particuliers de s'entraîner et "éponger" partiellement le problème de stationnement des Etablissements Dassault.
Plusieurs propositions sont alors soumises à l'approbation des riverains présents à la réunion concernant : l'urbanisme (stade surélevé ou non), le fonctionnement (répartition des heures), mais surtout l'utilisation proprement dite : le stade de football doit-il être adapté aux normes reconnues par la Fédération Française de Football ou au contraire ces dimensions doivent-elles être réduites au profit de courts de tennis passant alors de 6 à 8 ?
Des négociations engagées, ressortent plusieurs confirmations :
- il n'y aura pas de surélévation
- ni de voitures en surface
- des espaces verts seront réaménagés aux abords pour les tout-petits
- quelques places de parking sont aussi à l'étude pour les riverains

QUAI CARNOT : A QUAND L'ELARGISSEMENT ?

"Je ne suis pas pressé" dit le Sénateur-Maire. "Actuellement 42 000 véhicules sont comptabilisés à l'heure". L'élargissement ne ferait qu'accentuer le problème en provoquant un appel. Au contraire, le bouclage de la A 86 et celui de la A 11 permettront aux poids lourds d'aller directement à Rungis sans détour par le Pont de Saint-Cloud.
Une solution intermédiaire pourrait également être étudiée : la possiblité d'aménager une rue intérieure au milieu du Quai avec parking en épis. Mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces projets, l'impératif reste de toute façon la sécurité.

ZONE ARTISANALE : UN PROJET BIENTOT OPERATIONNEL

"Pour favoriser le développement des entreprises, il faut éviter qu'elles s'installent n'importe où... " explique Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation et des Grands Travaux. Ainsi est née l'idée de créer une ZONE ARTISANALE sur le Quai Carnot à proximité immédiate du Pont de Saint-Cloud.
Huit à dix entreprises P.M.E. se répartissant 2/3 d'activités de bureaux pour 1/3 d'activités d'atelier se développeront donc à cet endroit.

PROPRETE DE LA VILLE : RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Madame N. FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, soucieuse de la propreté de la ville, rappelle que les ordures ménagères ne doivent pas être sorties avant 19 h.
Elle fait part aussi de son intention de demander à la Société Nicollin de ramasser les ordures ménagères le samedi après-midi au lieu du soir, afin de garder propre la ville pendant la fin de semaine. Ce qui éviterait probablement la surcharge du lundi.

ONT ENCORE ETE EVOQUES :

- le Quai Carnot : ne peut-on augmenter le nombre de corbeilles à papier ?
- nids de poule en formation dans l'avenue Bernard Palissy : une réfection est-elle prévue ?
- la gare des Côteaux a subi une réfection par la S.N.C.F. : la ville ne pourrait-elle pas repeindre les rampes des escaliers ?

Une réunion riche d'enseignements donc où l'objectif final fut atteint : un véritable dialogue entre élus et riverains.

Le quartier des Côteaux : bords de Seine.

COMITE DE

animé par Jocelyne DESANGES Conseiller municipal

Voulez-vous que nous mettions la rue Preschez en sens unique ? le ton de la réunion était donné. Madame Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la Vie devait en orchestrer toute la première partie puisque stationnement, bacs à fleurs et feux clignotants semblent constituer la préoccupation majeure des habitants du quartier.

La rue Preschez, courte mais étroite permet difficilement le passage à deux voitures de front. Madame FAUQUENOT propose donc un sens unique avec stationnement à gauche (conformément à l'unique réponse du riverain de la rue Preschez au questionnaire envoyé par les Services Techniques de la Mairie ...)
Cette proposition ne rassemble pas tous les suffrages des habitants, car si les automobilistes se croisent mal, ils le font lentement, ce qui limite les risques d'accident. De plus, précise un intervenant, les automobilistes sont tenus d'observer davantage les règles du code : "ici, les automobilistes prennent l'habitude de rouler à droite, ce qui est pédagogiquement positif".

Le Boulevard plus vivant

Le patron du café du Boulevard de la République a sollicité l'autorisation de sortir tables et chaises sur le trottoir. Soumise à l'approbation des personnes présentes à la réunion, cette initiative est reçue comme "sympathique", "grâce à ce type d'animation, Saint-Cloud conservera son image provinciale chaleureuse".

QUARTIER PASTEUR - MAGENTA

Rue Sevin Vincent : gymkhana ou 24 heures du Mans

La chaussée de la rue Sevin Vincent a été refaite il y a peu de temps. Depuis les automobilistes y roulent vite... beaucoup trop vite et cet état de danger permanent est encore accentué par le stationnement anarchique, auquel Mme FAUQUENOT et les services techniques s'efforcent de remédier : "Nous avons installé des jardinières comme obstacles, explique-t-elle. Si vous n'en voulez pas, nous savons où les mettre car d'autres personnes nous en réclament". "Nous avons remplacé les obstacles mobiles (vos voitures) par des obstacles fleuris (nos jardinières)" ajoute Jean-Pierre FOURCADE. "Nous étudierons de toute façon l'aménagement de cette rue avec l'objectif de réduire la vitesse".

Le carrefour Pigache / République lui aussi aménagé

Le carrefour Pigache/ République, dangereux, nécessite un aménagement, demandé par de nombreux riverains lors de précédentes réunions. Des feux tricolores seront donc installés sur le boulevard (impliquant nécessairement l'enlèvement de ceux du marché, face aux N^{os} 38 / 40). Pour la première fois, la Direction Départementale chargée de l'étude de ce dossier a accepté, sur une voie nationale, la surélévation de la chaussée au niveau du passage piétons (qui sera identique à celui de l'avenue Foch) offrant ainsi une aire de sécurité aux piétons lors de la traversée du boulevard.

Jean-Pierre FOURCADE explique alors que le bouclage de l'A 86 constituera le seul facteur permettant de réduire la circulation du boulevard de la République. Pour sa part, il ne s'est jamais opposé, au contraire, à la réalisation de ce vaste projet dont les itinéraires de déviation seront favorables au désengorgement du centre de Saint-Cloud.

Nuisances phoniques : seulement déplacées

Le quartier Pasteur-Magenta semble particulièrement touché par les nuisances phoniques. Outre les survols d'hélicoptères (le Sénateur-Maire a entrepris des démarches auprès de M. MANDELKERN, Commissaire de la République afin de faire respecter les règles élémentaires de cheminement, les riverains subissent les nuisances phoniques de l'autoroute que l'édification du mur n'a fait que déplacer : "maintenant le bruit monte" précise une intervenante. "Le mur a quand même réduit le bruit de 2 décibels" signale le Sénateur-Maire.

Et le marché : continuera, continuera pas ?

Le marché de la place Henri Chrétien ne semble pas jouir d'un succès d'estime considérable. Toutefois, cette expérience continue avec l'aménagement d'autres créneaux horaires : ceux du mardi restent inchangés (7 h - 12 h) ceux du vendredi sont quant à eux fixés de 16 à 20 heures.
Voilà qui devrait réjouir de nombreuses ménagères.

Deux grands projets, concernant directement le quartier, ont encore été évoqués :

- l'aménagement de la propriété BRUNET avec l'édification de la nouvelle bibliothèque (premier coup de pioche : début 1986)
- la réalisation, rue de Garches, d'une maison de la Petite Enfance : "Pour Jean-Pierre FOURCADE ce sera : "d'abord une école maternelle préfabriquée qui ouvrira à la rentrée scolaire de 1986. Un concours d'architectes sera lancé pour la transformer quelques années plus tard en une structure bien intégrée au site et située très près du carrefour Pigache / République".

Vos prochains Comités à 21 heures

- jeudi 10 octobre : "CENTRE" animé par M. MAROSELLI, Salle Municipale, 4, rue des Ecoles
- jeudi 17 octobre : "VAL D'OR-FOUILLEUSE", animé par M. LEYMARIE Salle Municipale, 1, avenue de Fouilleuse
- jeudi 7 novembre : "MONTRETOUT-COUTUREAU", animé par M. RUMEUR, Salle Montretout, 36, avenue Foch
- jeudi 21 novembre : "COTEAUX-18 JUIN", animé par Mme DUPONT, Ecole Elémentaire des Côteaux (Restaurant Municipal) 41, av. Bernard Palissy
- jeudi 5 décembre : "PASTEUR-MAGENTA", animé par Mme DESANGES, Auditorium, rue de la Source

Commission extra-municipale de l'enseignement du 4 juin

Président : M. Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-adjoint chargé de l'Enseignement de la Formation Professionnelle et de la Caisse des Ecoles
Rapporteur : Mme Gisèle SIX, Conseiller Municipal

En tout début de réunion (réunissant une vingtaine de personnes), M. J. LEFORT des YLOUSES donne la parole à M. E. VOIZARD qui rappelle brièvement le déroulement de la restructuration du groupe scolaire de Montretout :

- agrandissement du restaurant scolaire en 1984-1985
- construction, dans l'Ecole Maternelle d'un bâtiment neuf (3 classes, 2 dortoirs, 1 salle des Maîtres). Les travaux se poursuivront jusqu'en fin 1985
- Pour l'Ecole Elémentaire :
  – installation d'une grande unité de 18 classes avec ateliers (rectification du plan de concertation)
  – un préau couvert de 400 m². Deux phases sont prévues pour cette opération qui se terminera fin 1988, début 1989.

Un restaurant flambant neuf

La vétusté de la cuisine de cette Ecole a été signalée depuis plusieurs années. Des avant-projets ont été présentés, cinq études ont été faites. Les représentants du Val d'Or signalent que le premier projet prévu à l'emplacement de la loge du gardien leur apportait toute satisfaction. Mais ce projet, trop onéreux, a été écarté.

M. E. VOIZARD présente les derniers plans examinés par le Conseil d'Ecole. Coût de l'opération : 4.300.000 F

- réfection de la cuisine
- construction d'une salle de restaurant semi-enterrée sous la cour de récréation.

Un échange de vue s'instaure alors entre M. E. VOIZARD et les parents d'élèves du Val d'Or :

- la cour perd en surface, mais l'aménagement du pourtour permet de récupérer les 1790 m² actuels
- le projet de restaurant semi-enterré nécessite un surélèvement de la cour de 40 cm.

Ces deux constatations ne satisfont ni les parents, ni la Directrice de l'Ecole.

Après discussion, M. J. LEFORT des YLOUSES demande l'avis de chacun. Les intéressés du Val d'Or votent "CONTRE" ; le reste de la Commission s'abstient. En conclusion, M. E. VOIZARD propose de revoir l'aménagement de la cuisine actuelle et d'utiliser les salles de restaurant existantes.

L'informatique

M. P. BRAILLARD fait le point sur la mise en place de la télématique dans les écoles.

Les centres serveurs offrent déjà des programmes du type "télé-enseignement" mis à la disposition des Ecoles et des abonnés. Dans deux ans, le rattachement au réseau câblé interviendra pour l'ensemble des Groupes Scolaires apportant ainsi "un plus" à l'Enseignement à distance, pour les enfants malades par exemple.

M. PELLEGRINI intervient alors sur "l'informatique pour tous". Cette opération, lancée en mai dernier par M. FABIUS permet de doter les Ecoles de Saint-Cloud en "Nano-réseaux" (à raison d'un "Nano-réseau" pour 450 élèves) offrant pour un coût modique, la possibilité de relier un micro-ordinateur professionnel "SIL'Z de LEANORD à plusieurs micro-ordinateurs type M.05 ou T07 70 de THOMSON structure qui permet :

- d'utiliser en commun, le puissant système de lecteurs disques et l'imprimante de SIL'Z
- d'échanger des informations (programmes, fichiers, images d'écran)
- de ne gérer que les disques du SIL'Z serveur pour l'ensemble des postes.

Ce nano-réseau serait installé sur le site informatique du Val d'Or qui comporte de spacieux locaux. Ces équipements sont indépendants des dotations déjà prévues, et viennent compléter l'installation des sites informatiques financés par la Commune. M. PELLEGRINI remercie encore une fois la Municipalité pour l'effort fait dans ce sens à Saint-Cloud (1).

L'interconnexion permettra de développer harmonieusement les activités pédagogiques et de constituer un préalable à l'amorce informatique dès le Cours Moyen. La formation des Maîtres se poursuit depuis le mois d'avril dans le site de l'Ecole du Centre ; ces stages sont rémunérés et se poursuivent en juillet, août et septembre.

M. J. YEATMAN fait ensuite l'historique de la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.) : le rattachement à une commune voisine et la passation d'une convention dans le but de devenir une antenne P.A.I.O. nécessaire pour la documentation et la recherche des stages, est en cours de négociation.

Travaux d'Utilité Collective : huit stagiaires recrutés

Depuis le 7 février 1985, nous avons recruté huit stagiaires pour les services municipaux, dont deux ont été embauchés à titre définitif et cinq envoyés dans diverses Associations. L'expérience se révèle très positive. Nous savons, aujourd'hui, que l'âge des T.U.C. est étendu à 25 ans. Il serait souhaitable qu'une formation puisse compléter le deuxième mi-temps qui est actuellement utilisé à la recherche d'emploi.

(1) A dater du 7 juin 1985, l'Académie nous confirme que 2 ou 3 "Nano-Réseaux" supplémentaires seront implantés sur les sites informatiques de MONTRETOUT et COTEAUX.

Commission extra-municipale

Jeunesse, Sports et Loisirs du 19 juin

Président : M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Rapporteur : M. Jean-Christophe CATEZ

Les commentaires sur la Fête du Sport, les projets d'équipements sportifs, et l'utilisation des terrains de Jardy constituaient l'ordre du jour de cette réunion, présidée par M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI.

M. ROCHICCIOLI ouvre la séance en remerciant vivement les Associations qui ont participé à l'organisation de la Fête du Sport 1985 qui s'est dans l'ensemble fort bien déroulée. Plus de 2 660 Clodoaldiens y ont participé dans 13 disciplines différentes, soit une progression de plus de 30 % par rapport à l'année dernière.

Un tour de table permet aux participants de donner leurs impressions :

Jeux inter-quartiers

M. PERRIER, Président de Connaissance et Découverte de la France, est favorable à la reconduction des Jeux dans le principe. Il souhaite, par contre, modifier la formule actuelle qui a tendance à s'essouffler.

Il met l'accent sur :

- le travail considérable imposé à son association pour organiser -et réussir- "3 petites heures d'animation"
- la difficulté pour les délégués de quartier de constituer des équipes et d'organiser les préparatifs du défilé (confection des costumes).

L'ensemble de la Commission suggère que l'on s'oriente vers une formule d'un coût moins élevé (possible, puisque le "gros œuvre" de l'infrastructure est maintenant réalisé) et davantage orientée vers la participation des associations au niveau du recrutement des équipes.

Le cloisonnement par quartier, qui ne favorise guère la participation des Clodoaldiens, serait aussi évité.

En outre, M. ROCHICCIOLI contactera les villes voisines pour envisager une formule Inter-Villes, ce qui permettrait une rotation des communes au niveau de l'organisation.

Les 5 et 10 km de SAINT-CLOUD

M. LE LUEL se félicite du bon impact de la manifestation, qui a réuni plus de 1 300 participants. Il prend note du souhait unanime de voir instituer un classement pour les enfants, lesquels ont vu leurs efforts peu récompensés cette année.

Le Jogging-Club souhaite une participation plus importante des autres associations sportives au niveau de l'organisation et de la préparation de la course, notamment en ce qui concerne le secrétariat.

A propos des disciplines athlétiques et des sports collectifs, M. BRIFFAUD suggère que chaque année un sport différent soit mis à l'honneur par l'organisation d'une manifestation de haut niveau dans la discipline considérée.

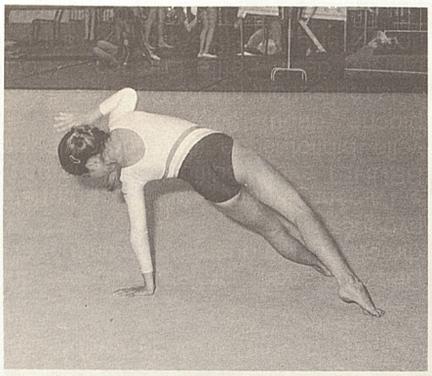

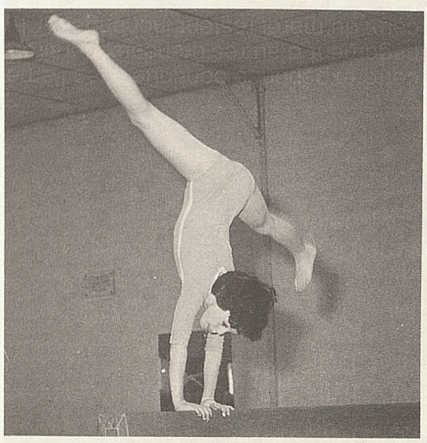

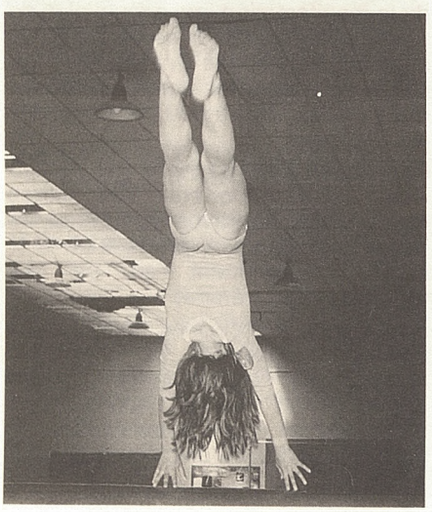

En conclusion de ce premier point, la Commission propose d'organiser la Fête du Sport 1986 entre le 25 mai et le 8 juin, en tenant compte :

- de la disponibilité des terrains de sport
- et de la concurrence de la finale de Roland Garros fixée au 8 juin 1986.

Les équipements

M. ROCHICCIOLI présente ensuite les projets d'équipements sportifs de la ville :

- la reconstruction du gymnase Huet

M. BRIFFAUD, architecte chargé du projet et membre de la Commission, rappelle que la Municipalité opte pour la construction d'une salle de sport ayant la gymnastique pour vocation principale.

Cette salle de 35 m x 20 m, entre dans les normes des fédérations sportives. Elle sera donc homologuée et la plupart des jeux collectifs pourront y être réalisés.

M. GUILLAUME, Président de l'U.A.S. fait remarquer que Saint-Cloud manque depuis toujours de salles pour la pratique des jeux de ballons. Il constate que la réalisation de ce nouveau gymnase ne résoudra pas le problème, la salle étant affectée en dehors des heures scolaires, exclusivement à la gymnastique (photos ci-contre).

M. ROCHIOCCIOLI répond qu'un aménagement durant les vacances scolaires permettra, si besoin est, la pratique des sports collectifs.

La transformation du stade Fouret

La meilleure solution retenue par la commission est :

- 4 tennis en dur,
- 1 terrain de football (surface stabilisée) homologable.

Sont également à l'étude la restauration d'un club house et la création d'un jardin d'enfants.

Trapèze de Jardy

Ce terrain devrait permettre une amélioration des possibilités d'entraînements, notamment en ce qui concerne le football, comme le souligne M. BRICAGE.

Encore des tennis couverts...

M. FRAISSARD déplore le manque de tennis couverts à Saint-Cloud.

L'ouverture du gymnase Dassault, précise M. ROCHICCIOLI, devrait permettre une amélioration de cette situation, car la convention qui met les tennis du complexe sportif à la disposition de la ville sera reconduite à compter du 1er octobre pour une période d'un an dans des conditions qui sont actuellement débattues.

Pour terminer, les professeurs d'Education Physique des C.E.S. Gounod et Verhaeren soulignent la nécessité d'entreprendre des travaux d'amélioration des structures sportives de ces deux établissements.

M. ROCHICCIOLI leur rappelle que les travaux des Etablissements Scolaires d'Etat relèvent du Département auprès duquel il se propose d'intervenir.

Jean-Christophe Catez
Rapporteur de la Commission

Tennis couverts du Centre Sportif Marcel Dassault Val d'Or

La Ville de Saint-Cloud avait négocié avec le Comité d'Etablissement des Avions Marcel Dassault, la mise à disposition, à titre expérimental de deux courts de tennis au Centre Sportif du Boulevard de la République pour les mois d'avril-mai et juin derniers.

Cette expérience ayant été concluante, une convention entre la ville et ce Comité d'Etablissement fixe pour la saison prochaine les modalités de mise à disposition de deux courts de tennis pour une durée d'un an, aux conditions suivantes :

- *location d'une heure par semaine, du 1er octobre 1985 au 30 septembre 1986 avec fermeture en août, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h*
- *tarif annuel : 1 800 francs.*

Les réservations sont à prendre dès à présent au service des Sports de la Mairie (46.02.70.40 Poste 336).

Commission extra-municipale de l'Animation Culturelle du 27 Juin

Présidente : Mme M. WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles
Rapporteur : M. Y. ARCACHE, Conseiller Municipal.

Molière et Marivaux figurent cette année au programme du Xe Festival d'Automne de Saint-Cloud, présenté par Mme M. WORBE.
Avec le programme de rentrée du Centre Culturel des 3 Pierrots et le lancement du Collège Universitaire de Saint-Cloud, ce furent les points forts de cette réunion caractérisée par la grande fidélité de ses membres auxquels s'était joint M. Roland MONOD, metteur en scène des Fausses Confidences.

Le spectacle de Marivaux, ce petit maître ignoré durant le 19e siècle, joué environ 35 fois en 150 ans, marquera le coup d'envoi du Festival 1985, dixième du nom : *"Il s'agira d'un spectacle original,* explique Roland MONOD, *où nous retenons que le présent de MARIVAUX est notre passé, un moment de notre culture... Le conventionnel salon 18e me laissant insatisfait, j'ai préféré rechercher une harmonie avec les éléments extérieurs."* Delphine RICH, dont c'est le premier grand rôle au théâtre, y incarne une fulgurante Araminte.
M. M. WORBE souhaite que la pièce de MARIVAUX intéresse vivement les adolescents. *"Nous avons tout fait pour ça en rencontrant avec Jean DANET, les directeurs d'établissements en décembre 1984 et en mai 1985. La représentation en matinée du vendredi 27 septembre s'adressera particulièrement à eux ainsi qu'à tous ceux qui veulent venir..."*.

Molière : un impromptu très particulier

"EN ATTENDANT MOLIERE, fixé au lundi 23 septembre, est un impromptu en deux actes écrit par Alfred SIMON, mis en scène par Jean-Paul ZEHNACKER" explique Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, qui précise encore : *"il y avait similitude entre la troupe de Molière et la nôtre. Toutes deux sillonnent les routes de France. De cet état de fait est née l'idée"*. Il s'agit là d'une formidable révision illustrée des textes que nous avons aimés.
Un spectacle qui nécessitera donc un important effort d'explication et d'information.
Mme M. WORBE énumère chronologiquement les autres spectacles insistant particulièrement sur les spectacles d'enfants. *"Très beaux, très poétiques"* soulignera Mme C. DUPONT, chargée avec Mme G. SIX, également Conseiller Municipal, de cette délicate recherche.
La réunion d'une cinquantaine de lithographies de Raymond Armand MORETTI -qui pourront être achetées- constitueront un *"plus"* encore agrémenté par l'exposition florale des Amis des Fleurs.

Sur la politique des abonnements

Comment faire venir les spectateurs au Festival ?
Comment surtout les inciter à assister aux représentations théâtrales, objet du Festival depuis sa création, il y a dix ans ?
Mme M. WORBE soumet à l'approbation des membres de la commission :
- la mise en place d'une carte d'abonnement comportant toujours un spectacle théâtral et deux autres au choix.

Cet abonnement étant un peu compliqué à mettre en place administrativement du fait de la multiplicité de combinaisons possibles. Mme M. WORBE en étudiera les modalités pratiques.
- la révision du prix, compte tenu de la qualité des spectacles.

Deux initiatives bien reçues par les membres.

Centre Culturel des 3 Pierrots

Il sera procédé à des aménagements pendant les vacances :
- installation de la "Dolby" permettant une meilleure écoute des films, le Centre national du cinéma (CNC) nous finance.
- mise en place d'un éclairage au sol.
- installation d'un rideau en bordure de scène permettant aux comédiens d'être plus proches de la salle (1 m au lieu de 5 quand la mise en scène est faite avec rideau).

Interviennent alors : M. P. cousin Directeur de la M.J.C. qui confirme la reprise de Fantascredi (spectacle de rentrée le 23 Octobre) et M. P. WORBE qui présente la saison 1985-86 des Concerts de Saint-Cloud.

A l'évocation d'un abonnement théâtral, Mme BOYER, Présidente du Cercle Féminin d'Amitié Européenne réagit par l'affirmative : *"Il est certain que les dates restent davantage fixées en mémoire"*. La mise en place est difficile actuellement par manque de personnel administratif.

En dernier lieu, Mme WORBE rappelle aux Présidents d'associations de respecter scrupuleusement le règlement d'utilisation des salles, la demande devant être formulée le plus tôt possible.

Bibliothèque : des livres pour les enfants

Mme SABOURAULT, directrice de la Bibliothèque Municipale rappelle les dates de la semaine du LIVRE POUR LA JEUNESSE (voir VIE ASSOCIATIVE).

Trois nouveautés sont encore à noter quant au fonctionnement de la Bibliothèque,
- la plage d'ouverture, réduite à 36 h 30 permettra au personnel d'accomplir un travail de recherche, de classement, difficile en présence du public,
- une bibliothèque auditive pour non ou mal-voyants sera lancée très prochainement avec l'aide du Lions Club,
- le 1er étage est désormais réservé aux livres d'enfants.

La Sorbonne à Saint-Cloud :

LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-CLOUD, créé à l'initiative de Mme LAMBERT, ouvrira ses portes le 2 octobre prochain et se tiendra dans la petite salle du Centre Culturel en attendant l'ouverture de la Propriété BRUNET. Le programme que Mme M. WORBE fait distribuer à la commission sera largement diffusé à Saint-Cloud (voir page 30).

Le point de vue de la Minorité

Un journal local se plait à souligner depuis quelque temps que nombreuses sont les décisions du Conseil Municipal de Saint-Cloud prises à l'unanimité. En d'autres termes, ce journal trouve étonnant que les élus de la liste "minoritaire" – que d'aucuns, de tous bords, préféreraient nommer "d'opposition" – soient si souvent d'accord avec les propositions de la municipalité, et votent avec la majorité.

Pour bien comprendre, il faut revenir trois ans en arrière, au moment où nous préparions les élections municipales. Avec un groupe d'amis se réclamant tous de la majorité présidentielle, nous avons constitué une liste, mais nous avons surtout proposé à nos concitoyens un **programme** pour mieux gérer et développer la ville de Saint-Cloud. Ce programme avait été élaboré par des groupes de travail bénévoles, qui avaient pris contact avec les associations, les enseignants, les travailleurs sociaux de la ville. Il tentait de répondre aux besoins réels des habitants de Saint-Cloud, et nous nous étions engagés à en faire la base de notre action. Nous ne l'avons pas oublié, et nous nous en sentons redevables envers ceux qui nous ont fait confiance en 1983. Dès lors, le sens de notre action est de faire avancer au maximum tous les points, toutes les orientations que nous avions retenus dans l'intérêt de notre ville, et non pas de nous opposer systématiquement à l'action de la municipalité, sous prétexte que, nos listes ayant été opposées dans le débat électoral, il conviendrait de perpétuer ce combat tout au long de notre mandat. Et si certaines de nos propositions sont reprises, en partie ou en totalité, progressivement ou en une fois, par la municipalité et la majorité du Conseil Municipal, nous n'allons pas nous donner le ridicule de nous déjuger pour le plaisir d'une opposition aussi vaine que stérile.

Pourrions-nous refuser l'accord conclu avec le Ministre des PTT M. Louis Mexandeau sur l'établissement d'un réseau câblé, alors que notre programme préconisait l'étude d'un réseau câblé vidéo ? Aurions-nous dû refuser cette Tribune, alors que nous avions proposé d'ouvrir le Bulletin Municipal à toutes les opinions ? Allions-nous voter contre l'embauche d'animateurs culturels, ou d'un maître-nageur, que nous avions réclamée ? Allions-nous refuser la convention qui fait de Saint-Cloud une circonscription sociale, ou l'établissement de téléalarmes pour la sécurité des personnes âgées, que nous nous étions engagés à mener à bien ?

Nous avons délibérément décidé de ne pas pratiquer l'opposition systématique, car ce qui nous importe, c'est de défendre l'intérêt des Clodoaldiens. Prenons l'exemple du "Clodoald". C'est une idée qui vient de nous : souvenez-vous du petit dépliant que nous avons lancé dans la dernière semaine de la campagne des municipales de 1983. La municipalité l'a reprise, modifiée, transformée et, il faut bien le dire, appauvrie. Nous n'avons pas pensé devoir la renier, mais nous avons bataillé, pied à pied, pour améliorer les propositions qui nous étaient faites. Aujourd'hui, le service rendu aux enfants est apprécié par les familles, et nous nous en réjouissons. Nous travaillons pour que, demain, un service supplémentaire soit rendu aux clodoaldiens qui vont prendre le train de bonne heure le matin, ou qui rentrent le soir de leur travail. Devrions-nous plutôt refuser toute collaboration parce que notre idée initiale a été modifiée ?

Nous sommes minoritaires, les électeurs en ont ainsi décidé. Nous n'avons pas le pouvoir, et nous ne participons pas aux décisions de la Municipalité. Nous sommes donc condamnés à convaincre, et cela ne nous déplaît pas car, pour être acceptées, nos idées doivent être plus justes, plus étudiées, plus incontestables... Il y a beaucoup d'idées dans notre programme que nous avons bien l'intention de mettre en avant, et de faire prendre en compte par nos collègues majoritaires du Conseil Municipal. Nous nous réjouissons que la réalisation d'une Maison de la Petite Enfance, au carrefour Magenta, soit à l'ordre du jour, et nous avons bien l'intention de tout mettre en œuvre pour convaincre de sa nécessité. Nous nous réjouissons que les réalisations envisagées sur la Zone Artisanale du Quai Carnot ressemblent à la "pépinière d'entreprises" dont nous avons lancé l'idée au cours de la campagne des élections cantonales. D'autres propositions ne seront pas reprises, nous le savons : (Maison des Syndicats, Commission Municipale de l'Emploi). C'est que les différences demeurent, et se retrouveront plus explicitement au moment des bilans et des échéances électorales.

Car, pour rassurer ceux qui ont besoin d'oppositions bien carrées, il nous faut rappeler les différences que nous ressentons vis-à-vis de la majorité municipale. Dernièrement, Madeleine DARBEL a rappelé publiquement, en notre nom, dans un grand quotidien parisien, notre désaccord avec la politique fiscale pratiquée à Saint-Cloud et les conséquences qu'elle entraîne.

Pour nous, ce qui est premier, c'est le service public. Face aux besoins de la population, c'est le devoir de la municipalité d'organiser des services publics dotés des moyens nécessaires à leur parfait fonctionnement. La fiscalité ne doit être qu'une conséquence. Bien sûr, il faut faire en sorte que le service public soit rendu au moindre coût, mais il faut d'abord s'assurer qu'il est complètement rendu ; et cela suppose des moyens de fonctionnement, du personnel, qui sont souvent très insuffisants dans notre commune. C'est pourquoi nous n'avons jamais voté les budgets qui nous ont été proposés, car nous avons toujours estimé que les moyens mis à la disposition des services municipaux en fonctionnement étaient insuffisants. De la même manière, nous avons souvent soutenu que les tarifs pratiqués pour les services publics communaux étaient trop lourds pour les plus modestes d'entre nous, nous avons souvent rappelé que les jeunes ménages et les personnes à revenus limités étaient contraints de quitter une ville où tout est trop cher, à commencer par le logement... Bref, notre grande divergence porte sur la solidarité ; nous sommes rarement en désaccord avec ce que fait l'équipe municipale, et nous lui donnons notre appui. Mais nous regrettons vivement ce qu'elle ne fait pas, qui motive nos divergences.

Nous connaissons donc bien l'étendue de nos différences avec la majorité du Conseil Municipal, et c'est parce que nous les connaissons bien que nous pouvons, très calmement, chaque fois que c'est nécessaire, exprimer aussi notre accord avec son action. Nous refusons l'attitude qui l'autre soir à l'Assemblée Nationale, amenait tel grand leader de l'opposition à souhaiter bon succès à la politique du gouvernement, tout en lui refusant son vote "pour des raisons de politique générale". Non, quand nous sommes d'accord, nous votons avec la majorité du Conseil Municipal. C'est la condition pour que nous soyons crédibles, et que nos avis soient entendus. C'est la condition de la fécondité du dialogue démocratique. Souvenez-vous : le premier point de notre programme de 1983 pour Saint-Cloud s'appelle : "Développer la Démocratie".

Marc Bechet
Madeleine Darbel
Jean-François Théry

Télévision par câble

La construction du réseau 3 S définitivement engagée

En signant le 25 Juin à la Mairie de Saint-Cloud, en présence de Monsieur Louis Mexandeau, Ministre des PTT, la Convention-Cadre passée entre l'Etat et le Syndicat Intercommunal 3 S, Monsieur Fourcade a donné le coup d'envoi à la construction du réseau câblé qui desservira d'ici trois ans la totalité des logements des trois villes associées de Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes – ce qui représentera 38 800 prises raccordables. Deux semaines après la convention PTT, les statuts de la société anonyme d'économie mixte locale d'exploitation commerciale du réseau étaient également signés, le 12 Juillet en Mairie de Saint-Cloud, avec la Compagnie Générale des Eaux qui agira comme ensemblier-opérateur. Le Syndicat Intercommunal a souscrit 34 % du capital de la Société * – ce qui lui assure la minorité de blocage – son partenaire détenant la majorité. Il a été convenu que des entreprises locales, des groupes de presse et des associations pourraient ultérieurement entrer dans le capital. La présidence de la Société "tournera" chaque année, comme celle du Syndicat Intercommunal, entre les trois villes. Monsieur Christian Dupuy, Maire de Suresnes, succèdera ainsi à Monsieur Fourcade en Octobre prochain à cette double présidence.

Selon l'article 17 de la loi du 29 Juillet 1982, c'est à la nouvelle société – la SLEC 3 S, tel est son nom provisoire – que la Haute Autorité doit octroyer l'autorisation d'exploiter le réseau.

Notre réseau – le sixième à avoir signé la convention PTT après Rennes, Paris, Montpellier, Evry et Mantes – "montera progressivement en charge". Les deux tiers seront ouverts au service commercial au second trimestre 1987, la totalité un an plus tard, mais dès la fin de l'an prochain des "centres de distribution" seront mis en route. Le Bulletin et Téléclodoald vous tiendront au courant de façon suivie.

* fixé à 250 000 F

M. L. MEXANDEAU, Ministre des PTT et M. J.P. FOURCADE

M. C. DUPUY, M. P. CRAZIANI (Président du Conseil Général) M. L. MEXANDEAU, M. J.P. FOURCADE, M. D. MANDELKERN (cf ci-dessous) M. J. CAILLONNEAU (Maire de Sèvres)

Conseil d'Administration SLEC 3 S :
Jean-Pierre FOURCADE - Président
Vice-présidents :
Christian DUPUY, Maire de Suresnes,
Jean-Jacques GUILLET, Premier Maire-Adjoint Sèvres

Administrateurs :
Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal Saint-Cloud
Claude HYEST, Maire-Adjoint – Suresnes
Bernard DENIS-LAROQUE, Maire-Adjoint Sèvres
Compagnie Générale des Eaux
représentée par Jacques PHILIPPE
Etienne MALLET, Directeur de C.G.E
Henri PROGLIO

Actionnaire fondateur pour Saint-Cloud :
Raoul de PLINVAL

Monsieur Joël THORAVAL, Préfet, Directeur des personnels, des affaires politiques et de l'administration territoriale au Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, est nommé Commissaire de la République du Département des Hauts de Seine.
Il succède à Monsieur Dieudonné MANDELKERN (photo ci-dessus) nommé Préfet hors cadre pour exercer les fonctions de Conseiller auprès du Premier Ministre, Pierre JOXE.

Sous la maîtrise d'œuvre de la Direction de l'Equipement : l'aménagement du carrefour de La Bérengère, une amélioration qui s'imposait

Le carrefour de "La Bérengère", situé en limite de notre commune avec celle de Suresnes est formé par l'intersection de la RN. 185 (Boulevard de la République à Saint-Cloud, Boulevard Henri Sellier à Suresnes) et du CD. 39 (rue de Mont Valérien à Saint-Cloud, Boulevard Louis Loucheur à Suresnes).

Dans sa géométrie actuelle, le carrefour n'est plus adapté pour supporter le trafic qui le traverse (environ 56 000 véhicules par jour) avec, pour conséquence, une saturation quasi-quotidienne aux heures de pointe.

L'amélioration de ces conditions de circulation imposait donc un réaménagement complet du carrefour et, parmi les diverses solutions envisageables, celle consistant à implanter un passage souterrain à gabarit réduit (2,60 m) dénivelant la RN. 185 sous le CD. 39, était finalement retenue.

Les principales raisons de ce choix sont que ce type de solution :

– enlève une grande part du trafic au sol, ce qui facilite le fonctionnement du carrefour de surface et offre une meilleure sécurité pour les traversées piétons,

– nécessite une emprise routière réduite par rapport aux solutions d'élargissement au sol,

– s'intègre mieux dans l'environnement qu'une solution dénivelée du type viaduc,

– est moins onéreuse qu'une solution de passage souterrain à gabarit normal (4,30 m).

Sa réalisation a été décidée en 1981 par le Département des Hauts-de-Seine, son financement étant intégralement apporté par la Région d'Ile-de-France au titre des petites et moyennes opérations d'importance locale et régionale.

L'opération a été déclarée d'utilité publique le 1er Juin 1984 après une enquête publique menée en Novembre 1983.

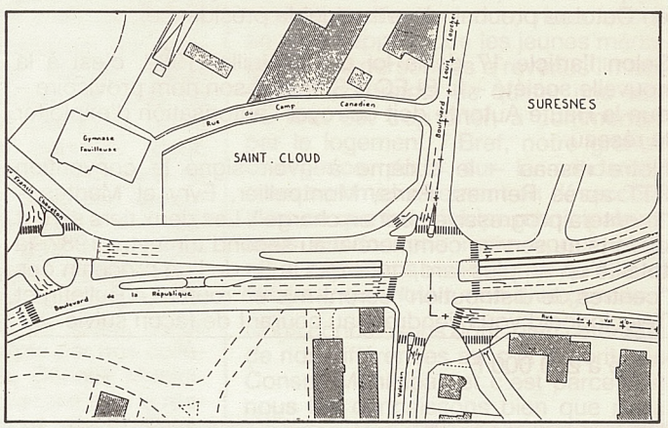

Les grandes lignes du projet :

L'aménagement s'étend sur 400 m entre le débouché de l'Avenue Chaveton à Saint-Cloud et la rue de l'Hippodrome à Suresnes.

Le passage souterrain à gabarit réduit (ou mini-souterrain) livrera le passage à une file de circulation par sens. Il permettra le franchissement du CD. 39 par les usagers de la RN. 185 sans rencontrer de feux tricolores.

Son gabarit étant limité à 2,60 m, il ne pourra toutefois être utilisé par la plupart des poids lourds, mais ils sont en faible nombre (1 % du trafic total).

La longueur de sa partie souterraine est de 37 mètres. De part et d'autre, des "trémies" d'accès à l'air libre assurent le raccordement progressif au sol de la partie souterraine.

Le mini-souterrain est bordé en surface par des voies latérales nécessaires aux échanges entre les différentes voies, à la desserte des riverains et aux véhicules dépassant le gabarit de l'ouvrage.

En surface, le carrefour de la RN. 185 avec le CD. 39 sera rétabli en conservant le fonctionnement actuel, excepté pour le débouché de la rue du Val d'Or dont les dispositions ont été simplifiées.

Le carrefour avec l'Avenue Francis Chaveton devra être réaménagé du fait du débouché Ouest du mini-souterrain vers l'hippodrome.

Enfin, d'une manière générale, les trottoirs seront élargis par rapport à la situation initiale et de nouveaux arbres d'alignement seront plantés.

Les travaux :

La construction d'ouvrages souterrains en milieu urbain est une opération délicate du fait des circulations à maintenir pendant les travaux et de la présence, dans le sous-sol de réseaux (assainissement, eau, gaz, électricité, téléphone) qu'il est parfois nécessaire de dévier.

Aussi, pour gêner le moins possible les automobilistes, les travaux doivent se dérouler par petites phases successives permettant l'avancement du chantier tout en maintenant les communications.

La première phase de travaux a débuté en août 1984 avec la construction du tronçon de voie latérale situé en face des nouvelles installations sportives Marcel Dassault.

Cette phase de travaux préparatoires est maintenant achevée. Elle a permis de dévier la plupart des réseaux (eau, téléphone, électricité) situés dans l'emprise du futur souterrain.

La deuxième phase a débuté à la fin du mois d'août et concerne essentiellement la construction de l'ouvrage dont la mise en service est prévue pour la fin 1986.

Les conditions de son exécution seront communiquées aux clodoaldiens dès que les entreprises chargées des travaux auront mis au point leurs méthodes d'exécution.

Michel RENOUARD *Ingénieur des T.P.E.*

Fête du Sport 1985

Treize disciplines, des centaines de participants et de spectateurs, la Fête du Sport 1985, orchestrée par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, a cette année encore, été un succès.

Rappel : s'ajoutant aux sept courts de tennis municipaux découverts de La Fouilleuse, de la Piscine des Tourneroches, du C.E.S. Gounod et des Ecoles du Centre et de Montretout, quatre tennis supplémentaires (dont trois en terre battue) sont accessibles aux clodoaldiens au Stade Edmond FOURET (ex Hachette). Tél. 47.71.35.59, rue du Docteur Nicoli. Réservation : Service des Sports de la Mairie. Tél. : 46.02.70.40, poste 336.

"Tu la tires et tu la manques..." un championnat digne de ceux de Haute Provence.

Proclamation des résultats par Jean-Pierre FOURCADE, entouré d'Albert MIGNOT, Sous-Préfet et de Christian CARADEC.

Plusieurs centaines de joueurs ont, cette année encore, participé aux tournois. Un sport particulièrement apprécié par les clodoaldiens. ▽

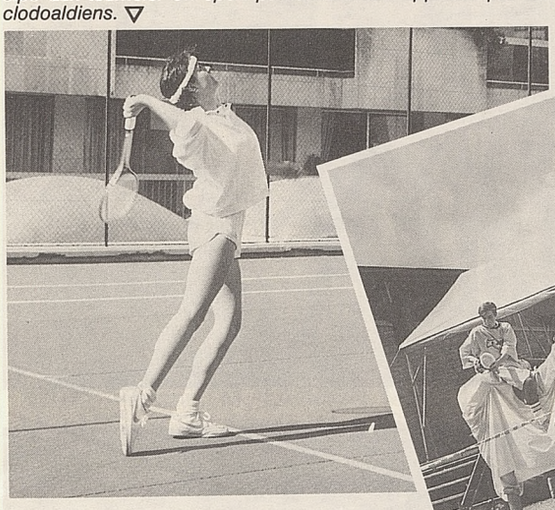

Un dimanche de clôture "pluie et soleil" pour les Chevaliers de l'An 1000.

Tir à l'arc : la section se porte bien : une discipline qui allie puissance et élégance.

Cyclotourisme : adhérer à cette section, toujours présente dans le cadre de la Fête du Sport, c'est réunir à la fois sport et amitié.

Football : Elie-Pierre ROCHICCIOLI, très entouré, lors des remises de récompenses.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Réception des sportifs :

"Nous organisons cette cérémonie pour remercier tous les dirigeants bénévoles dont les activités culminent durant la Fête du Sport, mais qui se dépensent sans compter durant toute l'année" a déclaré Jean-Pierre FOURCADE, lors de la réception des sportifs, réunis au mois de juin à la Mairie.

L'occasion pour le Sénateur-Maire de présenter Monsieur Christian CARADEC, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et renouveler toute sa sympathie à Monsieur DASSAUD, auquel il a remis la Médaille d'Or de la Ville.

Jean-Pierre FOURCADE ▷ et Monsieur DASSAUD : une retraite bien méritée après avoir entraîné, durant des années, des centaines de jeunes clodoaldiens.

Réception des enseignants :

Comme à la fin de chaque année scolaire, les enseignants ont été reçus à la Mairie.

Lors de son discours de bienvenue, Jean-Pierre FOURCADE insista sur la nécessité pour les enseignants de se sentir pleinement soutenus : "votre œuvre de formation, d'éducation peut se faire si nous travaillons tous ensemble : parents, dirigeants d'associations, membres de commissions extra-municipales" devait-il dire avant de renouveler ses vœux de sympathie à Monsieur BARDEAU (voir page 6) et à Monsieur DUBUS (E.N.S.) partant tous deux à la retraite.

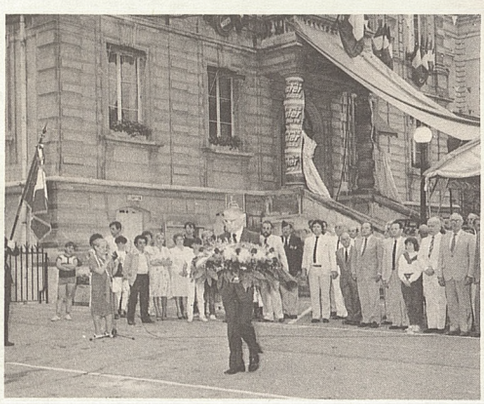

Bal du 14 Juillet

Cette année encore, le Bal du 14 Juillet a réuni plusieurs centaines de couples, parmi lesquels de nombreux membres du Conseil Municipal.

Respectant la tradition, le Sénateur-Maire avait déposé des gerbes au Monument aux Morts (photo ci-dessus), Place Charles de Gaulle, avant de présider le Conseil Municipal qui se déroulait en fin d'après-midi.

La place Charles de Gaulle.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Remise du Brevet National de Secouriste et du Brevet de Secouriste de la Croix-Rouge

Le Sénateur-Maire et Madame Jean-Pierre FOURCADE, Présidente de la Croix-Rouge de Saint-Cloud, ont réuni les nouveaux diplômés du Brevet de secouriste, au mois de juin à la Mairie.

"Dans notre société, il est indispensable de vivre tourné vers l'autre et à ce titre, je vous remercie, déclara Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion."

Nous joignons également nos plus vives félicitations à toutes les personnes dont les noms suivent :

Mme BARISONI Christiane, M. BOTTIER Jean-Frédéric, M. BRAURE Maurice, Mlle BRIANÇON Dorine, Mme CHABIRON Annie, excusée, M. CHABIRON André, excusé, M. COLLAVERI Laurent, M. COLLIN Bruno, M. DESOUTTER Christophe, Mlle ENGELMANN Sabine, M. FAISY Jean-Claude, excusé, Melle FOUQUE Elisabeth, M. GONZALEZ José-Manuel, M. HOTAB Juste, M. HUA Sébastien, M. HUYSSEUNE Joseph, M. JEAY Yves, M. LANCHON Benoît, Mme DE LARMINAT Véziane, M. LAVIRON Marc, Mlle LEGARÇON Carole, M. LEGENDRE Hugues, MARIE DE MARNIX Serge, Mlle MILLET Laurence, M. NITUSGAM Octave, Mlle PARISET Janine, Mlle PERIER Carole, Mlle POULAIN Edith, M. PRAQUIN Nicolas, Mlle PRIOU Simone, M. RANDONNET Fabrice, M. REBOURS Daniel, M. ROBERT Francisque, M. THURET Sylvain Mlle TISON Marguerite, M. TORDJMAN Fabrice.

Cartes d'Auxiliaires Sanitaires

Mme BERTHET Jacqueline, Mme BILEWICZ Mireille, Mme DESMARETZ Jacqueline, Mme DUVERNE Marcelle, Mme KAID Fatma, Mme KRAVIEC Maria, Mme LABOIS Ginette, excusée, Mme OSMANVILLE-MAUPOME Danielle, Mme ROCHARD Françoise.

Cartes de Volontaires d'Action Communautaire

Mme BOUTTEVILLE Elisabeth, Mme CROCHON Suzanne.

Au pavillon LAVAL : Mademoiselle FOURNIER a fêté ses cents ans.

Mlle FOURNIER et M. BALDINI, Conseiller Municipal représentant J.P. FOURCADE au Conseil d'Administration de l'Hopital.

Le Centre Hospitalier de saint-Cloud a célébré le 12 juillet, le centième anniversaire de l'une des résidentes de Lelégard, Mademoiselle FOURNIER, en présence du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint et de Monsieur DELVALET, Maire-Adjoint de Garches, Monsieur GIBERT, Directeur du Centre Hospitalier, Monsieur SALMONT, Directeur de Lelégard. En lui adressant les vœux de la Ville, Monsieur Pierre BALDINI, Conseiller Municipal, a retracé dans une allocution très applaudie les phases culturelles et techniques du siècle, vécu par la jeune centenaire, à une époque où "la France était respectable et se faisait respecter". Modiste-chapelière à la Belle Epoque, Mademoiselle FOURNIER a pris part à de nombreuses présentations de mode en Amérique du Sud et dans l'Empire Ottoman.

Ses collègues avaient reconstitué pour elle une échoppe de mode qui eut un grand succès.

Fête des mères

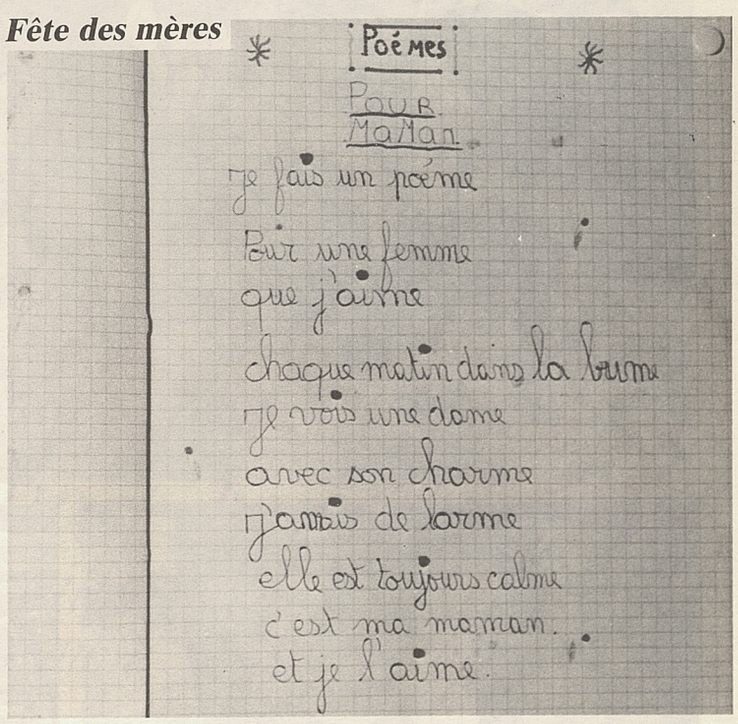

De nombreuses mamans, particulièrement méritantes (3, 4 ou 5 enfants), ont été honorées à la Mairie en présence de Jean-Pierre FOURCADE et de membres du Conseil Municipal qui leur ont remis à chacune fleurs et médailles.

Cette cérémonie a été ponctuée d'un charmant intermède chanté et chorégraphique, mis au point par les enfants d'une classe de l'Ecole du Centre : "les grenouilles..." un thème peu adapté à ce jour du mois de juin qui jusqu'à la fin resta chaud et sec.

Fête dans les écoles

Dans tous les groupes scolaires de notre Ville, les petits clodoaldiens ont fêté les vacances.

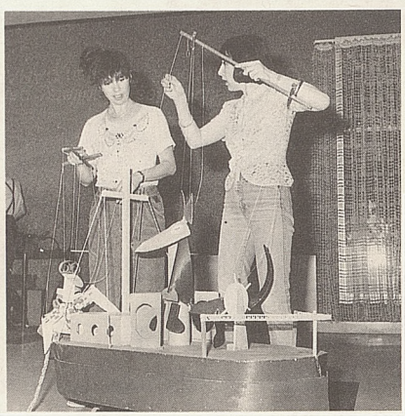

△ *Jeux à l'Ecole du Centre.*

1 *Mme G. SIX, Conseiller Municipal, M. J. LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement et Mme LANGEAC, Directrice de l'Ecole du Centre.*

◁ *Les marionnettes d'Yves VEDRENNES.*

2 *Danses à l'Ecole de Fouilleuse.*

3 *Tir à la corde de la Maternelle des Côteaux.*

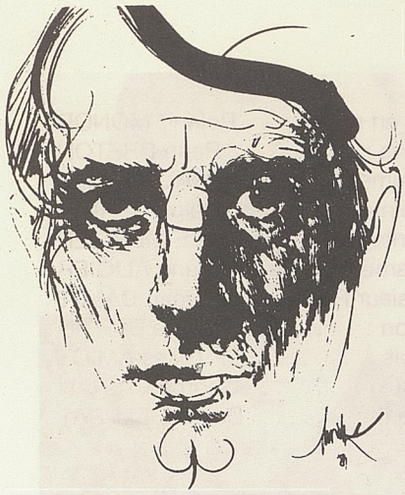

Raymond Moretti "Auto-portrait"

LE FESTIVAL
D'AUTOMNE, c'est aussi :

Dans le parc au Rond Point de la Lanterne :

- une exposition permanente, du 21 septembre au 2 octobre, d'œuvres de Raymond MORETTI ayant pour thème : la poésie, le jazz, organisée par France Art Center.
- une décoration florale assurée par l'Association des Amis des Fleurs de Saint-Cloud.
- le dimanche 22 septembre : grandes eaux et visite guidée, avec le concours de la Caisse des Monuments Historiques (prix : 25 F).

Dans la Ville :
Concours de vitrines : les commerçants et artisans de Saint-Cloud, pendant la durée du Festival, en illustreront les grands thèmes.

Location : à partir du 9 septembre par correspondance et en Mairie.

Renseignements :
602.70.40 (Mairie)

Transports municipaux par car pour chaque spectacle.

festival de Saint-Cloud

Parc de Saint-Cloud
10ème Festival d'Automne
de la ville de Saint-Cloud
20 septembre - 2 octobre 1985

Tréteaux de France Jean Danet

LES FAUSSES CONFIDENCES de MARIVAUX

Mise en scène : . . Roland MONOD
Décors : . . . . . René BRETON
Costumes : Mme BARRAL-VERGEZ
Araminte : . . . . . Delphine RICH
Dorante : . . Philippe LE MERCIER
Madame Argante : Hélène ALIGIER
Monsieur Rémy : . . . . Jean DANET
Marton : . . . . . Annie BERTIN
Dubois : . . . . . Gilles AMIOT
Arlequin : . . . . . Georges TERAN
Le comte : . . . . . Daniel DELPRAT

L'étude d'un milieu bourgeois où l'argent compte autant, sinon plus que l'amour, y est poussée plus loin que dans tout autre de ses œuvres : une pièce où s'équilibrent la surprise de l'amour vécue par Araminte et la comédie sentimentale dont Dorante est le héros de cette implacable machination. La mise en scène raffinée de Roland MONOD illustrera cette œuvre de façon originale.

vendredi 20 à 20 h 45 et vendredi 27 à 15 h et 20 h 45

En attendant Molière

Impromptu en deux actes écrit par Alfred Simon

Mise en scène : Jean-Paul ZEHNACKER Décors et costumes : Geneviève BRUNET

lundi 23 à 15 h et 20 h 45

Musique : Jean-Marie SENIA

Avec : Pierre DORIS, Philippe CLAY, Patrick PREJEAN, Philippe ETESSE, Perrette SOUPLEX, Geneviève BRUNET, Jean LEUVRAIS, Georges TERAN, Georges TOUSSAINT, Marie-Christine ROUSSEAU, Jean-Paul ZEHNACKER, Jean DANET, Marie-Hélène VIAU...

"Il y a similitude entre la troupe de Molière et la nôtre, explique Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France. Toutes deux sillonnent les routes de France... de là est née l'idée de ce spectacle" : une excellente révision des textes que nous avons aimés.

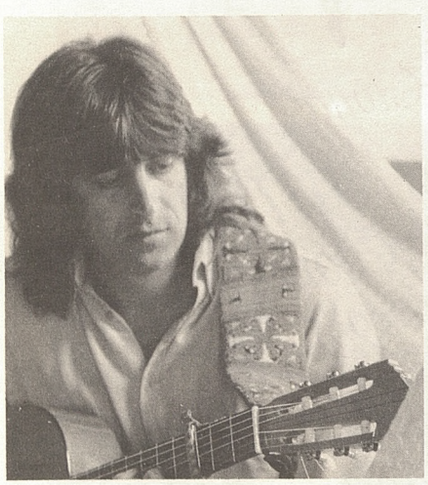

YVES DUTEIL RÉCITAL

samedi 21 à 20 h 45

Yves DUTEIL est un cas. Artisan minutieux de la poésie de ce temps, il s'obstine à polir ses mots sous leurs moindres facettes.
Il ressemble à ses chansons : discret, pudique et tendre, il est fraternel. Il y a en lui des trésors de chaleur et de la bonté vraie. Et de ses chansons, de tout son être, émane une étonnante fraîcheur d'âme.
Une grande soirée.

RENDS-MOI MA LAMPE ALI BABA

mardi 24 et jeudi 26

Par le Théâtre LUNI, farce musicale inspirée des contes des Mille et une Nuits. Spectacle offert par la Caisse des Ecoles aux enfants des classes de CP, CE1 et CE2.

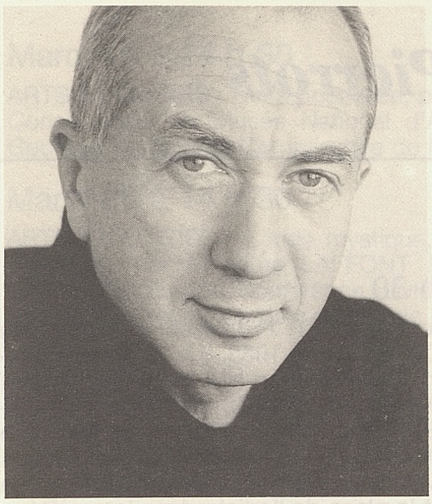

ALEXIS WEISSENBERG

Récital de Piano : ce qui caractérise d'abord le jeu d'Alexis WEISSENBERG, mis à part une technique éblouissante, c'est la forme d'alliance supérieure de sensibilité et de rigueur.
PROGRAMME :
SCHUMANN : Scènes d'enfants, Fantaisie Opus 17, Carnaval.

mercredi 25 à 20 h 45

ALEX METAYER

VARIETES

jeudi 26 à 20 h 45

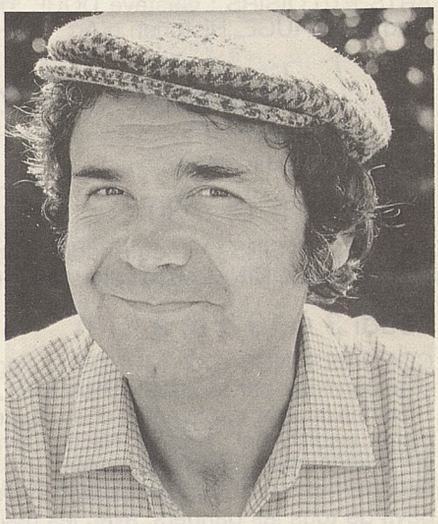

PIERRE PERRET

GALA présidé par **Lino VENTURA**
Organisé par le Comité "Perce-Neige" au profit de l'enfance handicapée.
Pierre PERRET a sélectionné, parmi son répertoire, les titres suivants :
Ma p'tite Julia ; Janine ; C'était elle que j'attendais ; Amour, liberté, vérité ; Mon p'tit loup ; Comment c'est la Chine ; Il y a 50 gosses dans l'escalier...

samedi 28 à 20 h 45

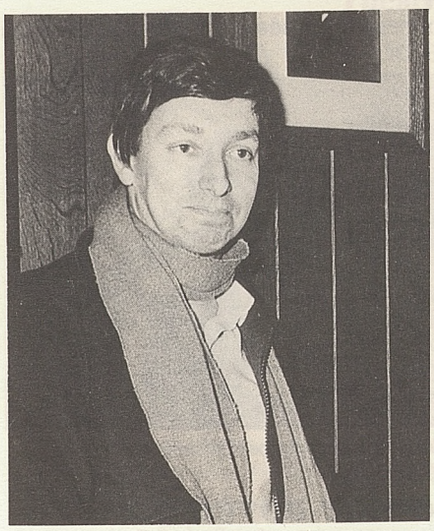

LES PETITS CHANTEURS DE SAINTE-CROIX DE NEUILLY

Concert sous la direction de François POLGAR.
Organisé par l'Association des Concerts de Saint-Cloud - Programme de musique profane et religieuse.

dimanche 29 à 17 h

MESSE DES ARTISTES

Concélébrée par le Père LETTERON, aumônier des artistes et le Père BONNEFOND, curé de Saint-Cloud - Animée par la chorale des 100 Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, dirigée par François POLGAR. (photo ci-contre).
Les lectures sont faites par les comédiens.
Participation du mouvement Scout Unitaire à l'accueil et à l'organisation.

dimanche 29 à 11 h

VICTOR HUGO - Poèmes - Humour - Chansons

Soirée composée et réalisée par Jean CHOUQUET, commentée par Jean-François KAHN.
Avec sous réserve : Geneviève PAGE, Philippe NOIRET, Robert HOSSEIN, Jean TOPART, Jean DANET...

Avec le concours de France Inter

lundi 30 à 20 h 45

MOMO

pár le Théâtre de Porcelaine : comédie ballet, d'après le roman de Michaël ENDE, offerte par la Caisse des Ecoles aux enfants des classes de C.M. 1 et C.M. 2.

mardi 1er octobre

BALLET THEATRE JOSEPH RUSSILLO

Soirée chorégraphique : le ballet "Court métrage" fait revivre par la danse quelques uns des grands moment du cinéma. Mais ce programme , attraction irrésistible aux passionnés de cinéma, constitue également un spectacle qui permet de découvrir l'expression des corps à travers une suite de petits poèmes en prose.

mercredi 2 octobre à 21 H 45

Centre Culturel des 3 Pierrots

Au mois de septembre

Conférence

Mardi 24 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : Gustave DORE : naïf ou savant ? par Madame DAUGE, Historien d'Art

Au mois d'octobre

Conférences

Mardi 1er à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : Vie du Buddha dans l'Art Asiatique par Monsieur BEGUIN, Conservateur au Musée GUIMET

Jeudi 3 à 16 h et à 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE : Afghanistan d'hier et d'aujourd'hui, par Monsieur BRAQUET.
Hier : les images captivantes d'une expédition dans l'Afghanistan traditionnel : Kaboul, Hérat, Cavalier des steppes, la vie des derniers grands nomades.
Aujourd'hui : un témoignage bouleversant tourné dans le pays de tous les dangers, avec les résistants.
Prix : 32 F
Tarif réduit (scolaires, étudiants, carte vermeil) : 27 F
Scolaires en groupe : 16 F

Mardi 8 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : LE BRUN à Versailles : un grand artiste au service de la monarchie absolue, par Mademoiselle CONSTANS, Conservateur au Château de Versailles

Jeudi 10 à 21 h

CONFERENCE DE M. ANDRE MARIE : "50 ANS DE VIE CLODOALDIENNE", les années de guerre à Saint-Cloud, présentée par "L'Accueil de Saint-Cloud"
Entrée libre.

Mardi 15 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : De la Madeleine à la Bastille : histoire, architecture et fantaisie des Grands Boulevards, par Monsieur VERHOEVEN, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris-Conflans

Mardi 22 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : Sir Joshua REYNOLDS (1723-1792), fondateur de la ROYAL ACADEMY de Londres, par Mademoiselle SCAILLIEREZ, Conservateur-stagiaire au département des peintures du Musée du Louvre.

Mardi 22 à 21 h

ASSOCIATION VINCENT KADLUBEK : soirée au profit de la Pologne – jumelage des Paroisses de Saint-Cloud et Jedrzejow
DANSES ET CHANTS par le groupe folklorique polonais WANDEL. Vingt danseurs, quatre-vingts costumes des principales régions de Pologne.
Prix : 60 F
Tarif réduit : 35 F

Ciné débat

Mardi 15 à 20 h 30

Présenté par Monsieur COLLET, Professeur d'Histoire du Cinéma à Paris 7 NOSTALGHIA : 1983. 2 h 10. Drame psychologique italien en couleurs et en noir et blanc d'Andreï TARKOVSKI avec Oleg JANLOVSKI, Domiziana GIORDANO, Erland JOSEPHSON, Patricia TERRENO, Laura de MARCHI, Delia BOCCARDO. L'état d'âme et les sentiments d'un intellectuel soviétique en Italie. Une réflexion sur la condition humaine et la place de l'artiste dans la société.

Théâtre

Mercredi 16 à 21 h

LETTERS HOME de Rose LEIMAN GOLDEBERG avec Delphine SEYRIG et Coralie SEYRIG, d'après la correspondance de Sylvia PLATH choisie et présentée par Aurélia PLATH. Mise en scène : Françoise MERLE, musique de Ravel, interprétée au piano par Armel VEILHAN. Deux grandes comédiennes qui nous enchantent, cantate à deux voix, communications tendres et passionnées entre mère et fille où les "choses de l'esprit" sont à l'honneur... enfin !
Prix : 80 F
Tarif réduit : 70 F
Prix de groupe : 60 F
Location ouverte aux heures de séance cinéma à partir du 6 Octobre

Delphine et Coralie SEYRIG : deux comédiennes qui nous enchantent.

Au mois de novembre

Conférences

Jeudi 7 à 16 h et 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE : Les splendeurs de l'Asie mineure, du Tigre à l'Euphrate par Alain SAINT-HILAIRE. Les rois sumériens et les Dieux de Babylone. Mystères et merveilles de la Mésopotamie. Des lieux saints de l'Islam chiite à l'Irak du pétrole. Les monastères troglodytes du Kurdistan.
Prix : 32 F
Tarif réduit : 27 F
Groupe de scolaires : 16 F

Mardi 12 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : Dessins de Victor HUGO, par Madame PETIT, Conservateur au Musée du Petit-Palais.

Mardi 19 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : Clefs pour Klee, par Monsieur ABADIE, Conservateur au Musée National d'Art Moderne, Centre Georges Pompidou, Commissaire de l'Exposition

Mardi 26 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS : L'Inde mystique, royaume des Dieux danseurs, par Madame LAFFONT Membre du Conseil Culturel de l'Europe. Conférence suivie d'une démonstration et d'un mini récital de danse hindoue par Meenakshi DEVI.

Mardi 26 à 21 h

AMNESTY INTERNATIONAL SAINT-CLOUD présente : "Le Mexique"

Jeudi 28 à 16 h et 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE : Horizons Tibétains, film de Pierre TAIRRAZ et René VERNADET. Par les hauts cols himalayens, à pied vers le pays des maîtres des montagnes. Cîmes et hommes aux frontières du ciel.

Ballets

Dimanche 17 à 17 h

Ballets classiques – London Festival ballets et les danseurs de l'Opéra de Paris
Prix : 60 F
Tarif réduit : 40 F

SACHA par... SACHA.

Théâtre

Vendredi 8 à 21 h

FAISONS UN REVE de Sacha GUITRY avec Claude RICH, Annie SINIGALIA, André LEGALLO et Pierre MAGUELON. Mise en scène de Jacques ROSNY. C'est une des plus jolies pièces de Sacha GUITRY que ce "FAISONS UN REVE". On y retrouve cette "manière" de Sacha qui est unique et qui fait, comme pour certains tableaux, toute la valeur du sujet...
Prix : 80 F
Tarif réduit : 70 F
groupe à partir de 10 : 60 F

Samedi 30 à 21 h

DUO POUR UNE SOLISTE, de Tom KEMPINSKI – Adaptation d'Anne TOGNETTI et Claude BAIGNIERES, avec : Anny DUPEREY et Raymond GEROME – Mise en scène : Raymond GEROME. La pièce : C'est l'histoire d'une bataille à la fois cruelle, drôle, violente et tendre, moqueuse et impitoyable entre un homme qui défend la vie et une femme qui choisit l'irréel, le passé et peut-être le mensonge.

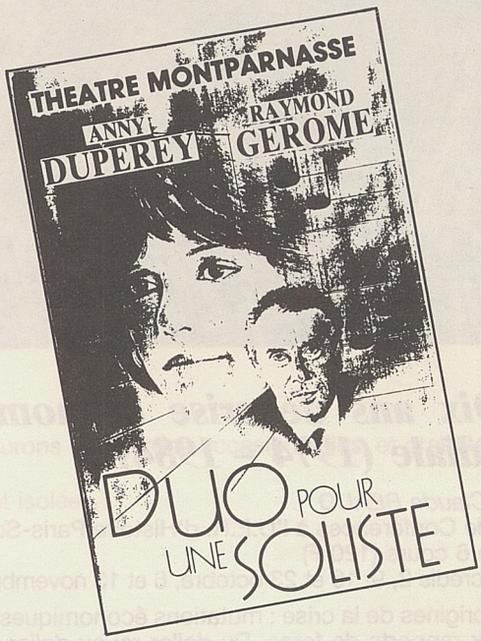

Prix : 80 F Tarif réduit : 70 F
groupe à partir de 10 : 60 F
Location aux 3 Pierrots aux heures de séance cinéma à partir du 20 novembre

Concerts

Mardi 19 à 21 h

Conférence illustrée au piano : "L'ART DE L'INTERPRETE" par Pierre FARAGGI, Professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris
Oeuvre étudiée : FANTASIESTUCKE, opus 12 de R. SCHUMANN, avec Nathalie FERNANDO 16 ans
Prix :

Dimanche 24 à 17 h

Organisé par la WIZO : "DUO PHILIPPE CORRE – EDOUARD EXERJEAN" piano à quatre mains – MOZART – SCHUBERT – FAURE – RAVEL – MILHANO
Renseignement et réservation : Mme LOEB, 14 avenue Moguez, St-Cloud 47.71.24.41.

Au mois de décembre

Concert

Mercredi 4 à 21 h

Les Concerts de Saint-Cloud organisent un RECITAL de piano André GOROG
Programme : J.S. BACH, ANTONIO SOLER, CHOPIN, STRAVINSKI

Mardi 3 Décembre à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS
AUX SOURCES DE LA SCULPTURE ROMANE, par Madame GIBERT, Conférencière au Musée de l'homme.

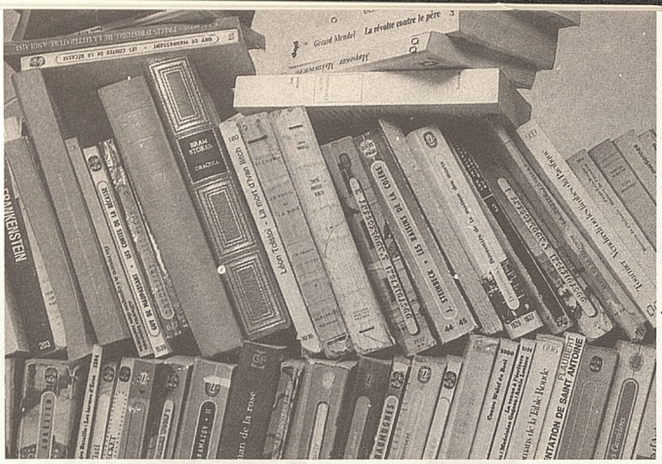

Collège Universitaire de Saint-Cloud

Année 1985 – 1986

Centre Culturel des 3 Pierrots
6, rue du Mont Valérien Saint-Cloud

1. Dix ans de crise économique mondiale (1974 – 1984)

par M. Claude BEAUD
Maître de Conférences à l'U.E.R. d'Histoire Paris-Sorbonne
Série de 6 cours (120 F)
Les mercredis 2, 9, 16 et 23 octobre, 6 et 13 novembre 1985.

1. Aux origines de la crise : mutations économiques et nouveaux rapports de force. Du dollar-roi au dollar-flottant. La crise des matières premières et de l'énergie.
2. La crise s'approfondit (1974-1982) : les deux chocs pétroliers et les deux récessions. Stagflation et chômage.
3. Efficacité ou impuissance de la concertation internationale.
4. Le modèle ouest-allemand et la réaction Thatchérienne.
5. La politique Reagan et la "Révolution conservatrice américaine".
6. De la France Giscardienne à la France socialiste : de la résistance à l'enlisement dans la crise.

2. Histoire de la langue française (XVIe – XVIIe siècles)

par M. Roger LATHUILLIERE
Professeur à l'U.E.R. de Langue française Paris-Sorbonne
Série de 6 cours (120 F)
Les mardis 12, 19 et 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre

1. La langue française à la fin du Moyen-Age.
2. La Pléiade : défense et illustration de la langue française.
3. La réforme de Malherbe.
4. L'Académie française.

5 et 6. La langue classique : prononciation, vocabulaire, syntaxe.

3. La gestion à la japonaise

par Mme Denise FLOUZAT
Professeur de Sciences économiques, Panthéon-Sorbonne.
Série de 10 cours (200 F)
les mardis 7, 14, 21 et 28 janvier, 4, 18 et 25 février, 4, 11 et 18 mars 1986.

1. La gestion des entreprises : les outils de la gestion : a) le système d'emploi, b) le système de décision, c) le concept d'organisation.
2. Une stratégie nationale de gestion : les phases, les acteurs, les explications du développement ; les nouveaux enjeux du Japon.

4. Aux sources de l'idée démocratique

par M. Claude ROUSSEAU
Maître de conférences à l'U.E.R. de Philosophie Paris-Sorbonne.
Série de 6 cours (120 F)
Les mardis 8, 15, 22 et 29 avril, 6 et 13 mai 1986.

1. L'Antiquité ou la démocratie sans la volonté générale. Le monde chrétien : de la déviance de la foi au prodromes de la souveraineté du peuple.
2. Le monde moderne : de l'économisme au démocratisme.

5. La météorologie – initiation à la lecture et à l'analyse de documents météorologiques

par M. Lucien DORIZE
Maître de conférences à l'U.E.R. de Géographie Paris-Sorbonne.
Série de 5 cours (100 F)
Les jeudis 22 et 29 mai, 5, 12 et 19 juin 1986.

1. La météorologie, science de l'atmosphère : de l'empirisme vers une connaissance plus rationnelle du milieu atmosphérique.
2. La description des états de l'atmosphère : les paramètres météorologiques et les instruments de mesures.
3. Cartes météorologiques et informations satellitaires : analyse et interprétation.
4. La prévision météorologique : l'évolution des techniques ; le degré de fiabilité d'une prévision.
5. La météorologie appliquée : une science au service de l'homme et de ses activités (aéronautique, agriculture, pêche maritime, tourisme...)
   L'homme est-il capable de modifier le temps ?

Le Collège Universitaire de Saint-Cloud, créé avec le concours de la ville, est ouvert à tous, sans condition d'âge ou de niveau d'études. Il ne délivre aucun diplôme.

Formalités d'inscription :

Par correspondance : 24 Parc de Montretout – 92210 Saint-Cloud – Sur place : le jour des conférences (arriver une demi-heure à l'avance).
Chèque à l'ordre du Collège Universitaire de Saint-Cloud, d'un montant correspondant à la carte d'adhésion plus les droits de la série ou des séries choisies.

Jours et horaires :

(selon les disponibilités des professeurs)

Le mardi, le mercredi ou le jeudi, sauf pendant les vacances scolaires, de **18 heures à 19 heures 15.**

Conditions financières :

Le Collège Universitaire étant une association Loi 1901, il est demandé de prendre une carte d'adhésion (20 F pour l'année) et une participation aux frais calculée sur la base de 20 F par cours (10 F pour les moins de 20 ans).
Pour des raisons administratives évidentes, il n'est pas possible de s'inscrire à une partie seulement d'une série. La participation doit être versée au moment de l'inscription.

CROIX-ROUGE FRANCAISE

Association reconnue d'utilité publique (loi du 25 avril 1945)

C'est la rentrée pour tous. Il faut s'organiser. Nous avons besoin des autres - les autres ont besoin de nous - Nos équipes d'entr'aide sont à votre disposition - les voici :

S.O.S. ENTR'AIDE à DOMICILE

Grâce à une équipe d'auxiliaires sanitaires et de bénévoles, nous assurons des gardes occasionnelles, et gratuites, toilettes, sorties, courses.
Nous apportons présence et réconfort auprès de personnes âgées et isolées.
Téléphone : 47.71.37.68
Permanence : de 9 h à 11 h 30
Répondeur 24 h sur 24.

TRANSPORTS DES HANDICAPES

Une équipe de 15 bénévoles efficaces et dynamiques, assurent le transport des handicapés chez les médecins, les kinésithérapeutes, les dentistes, mais aussi, des visites d'expositions, des promenades, des séances de cinéma, et n'oublions pas, les courses dans des grands magasins, et les week-ends de certains, passés dans leur famille.
Prévenez 48 heures à l'avance au : 47.71.37.68

ALLO MAMIE

Depuis cinq ans environ, notre service fonctionne.
Au départ 8 grand'mères bénévoles, nous sommes 12 maintenant.
Notre but : garder de jeunes enfants malades, à domicile, c'est un dépannage d'urgence ne pouvant dépasser 48 heures.
Nous donnons la priorité aux parents qui travaillent, mais nous rendons également service à des mères de famille qui ne peuvent se rendre à des rendez-vous importants.
Maintenant l'utilité et l'efficacité de ce service est reconnu par les pédiatres.
Beaucoup de jeunes parents satisfaits nous font connaître.
Si vous disposez d'un peu de temps libre, deux heures ou bien davantage, venez vous joindre à nos équipes.

COMITE de SAINT-CLOUD

16, rue de Garches

Cours de secourisme :

Centre Social rue de l'Yser - 14 séances
les lundis et mercredis de 20 h 30 à 22 h 30
Premier cours début octobre
Renseignements : 46.02.42.53 et par affiches.

Cours d'auxiliaire sanitaire : Réunion d'information à la Clinique du Val d'Or le lundi 30 septembre à 14 heures
18 séances de 2 heures les lundis et vendredis à partir du vendredi 4 octobre.

Collecte de vêtements sur la ville : le samedi 19 octobre toute la journée
La distribution des sacs aura lieu les 10 et 11 octobre.

Volontaires pour enfants handicapés

Le Service des Volontaires pour Enfants Handicapés (V.E.H.) de la FONDATION CLAUDE POMPIDOU recherche des bénévoles pour la garde à domicile de jeunes inadaptés ou handicapés.
Hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes qui avez quelques heures de temps libre par semaine ou par quinzaine, venez les offrir à V.E.H.
La FONDATION assure une formation gratuite pour tous les nouveaux volontaires. Prochaine session en Octobre.
Vous qui avez besoin de faire garder au domicile, soit en semaine soit le soir ou en week-end, ou de faire accompagner en Centre, votre enfant handicapé, et qui habitez ou travaillez à Saint-Cloud, faites appel à V.E.H.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez au 45.08.45.15. ou Madame LE GALL (Responsable pour le 92 Nord) au 42.70.33.17.

LA VIE ASSOCIATIVE

Exposition Louise Weiss (1893 - 1983) "Louise l'Européenne"

Le Comité d'Organisation de l'Exposition "Louise l'Européenne" signale tout spécialement cette manifestation culturelle à l'attention des habitants de SAINT-CLOUD, où Louise Weiss passa les heureux étés de son enfance au Parc de Béarn, alors propriété de sa grand'mère.

L'exposition aura lieu au Palais du Luxembourg, sous le haut patronage de Monsieur Alain Poher, Président du Sénat, du 5 au 13 octobre 1985, Salle René Coty de 10 h à 17 h dimanche compris.

Projections de films d'exploration de Louise Weiss.

Entrée par le Jardin du Luxembourg, place Edmond-Rostand (exposition gratuite).

Arts et Loisirs

Arts et Loisirs, deux mots qui tintent gaiement à nos oreilles, évoquant ce petit papier blanc imprimé de bleu qui, chaque trimestre (nous vivons au rythme scolaire !) nous annonce des mardis passionnants et si diversifiés ! de la peinture japonaise à celle de Degas ou d'Ingres, de l'étude des étains à celle de la caricature ... et puis des loisirs, bien sûr pour la sortie de fin d'année, au parfum d'escapade : dans l'Essonne, visite des châteaux de Courson, du Marais, de Beauregard : ces châteaux, habités, dont les propriétaires, eux-mêmes, ont pu nous accueillir, ce qui a rendu la visite plus personnelle. Rendez-vous à "la rentrée", le 24 septembre pour de nouvelles decouvertes : Gustave Doré, le XVIII[e] anglais, Versailles, la sculpture et bien sûr... Victor Hugo.

Manque d'unité, nous direz-vous ? Non pas, mais bien le désir de donner à nos amis une ouverture sur le monde et ses merveilles, passées ou présentes.

Arts et Loirsirs - 15 bis, avenue de la Pommeraie, Saint-Cloud.

Un nouvel administrateur nous parle du Conservatoire Municipal de musique et de danse de Saint-Cloud

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

4, rue du Mont-Valérien
92210 Saint-Cloud

(1) 47.71.08.74

Le hasard m'a permis d'assister durant quelques jours à la vie du Conservatoire Municipal.
Quelle émotion de voir et écouter les petits apprenant le solfège, la joie rayonnant sur leur visage grâce à une pédagogie attrayante et moderne. Je revoyais, quelque vingt ans plus tôt, un enfant déchiffrant avec peine ses lectures musicales au son d'un métronome élémentaire : le crayon du professeur retombant sur la table à intervalle scandé.
Mais l'on est venu me chercher pour "un concert" où s'alliaient avec entrain les xylophones. Ils étaient tous fiers ces musiciens en herbe...
Puis, j'ai assisté aux cours d'intruments : la flûte traversière, la flûte à bec, la clarinette, le saxo., le piano, la guitare – un trio avec un adulte sur une fugue de J.S. BACH – la harpe avec la chaconne de HAENDEL. Te souviens-tu, jeune fille, de ce qu'est une chaconne qu'on a aussi appelée la Sarabande ?
Si j'ai à résumer l'ambiance de cette institution où l'on "travaille" avec application, trois mots me viennent à l'esprit :
SYMPATHIE, FERMETÉ, GENTILLESSE.
Le Conservatoire de Musique et de Danse joue un rôle de conseil écouté et apprécié auprès des écoles primaires de la Ville. Il s'agit d'une collaboration exceptionnelle. La bonne entente qui règne entre les professeurs de musique et les instituteurs se traduit efficacement : quel enthousiasme chez ces petits qui venaient de créer LEUR poésie, de choisir LEUR rythme.
Evoquons aussi l'orchestre des jeunes amateurs qui, le jour du concert "des Professeurs" – le Dimanche 17 Mars – a fort bien assuré l'exécution du Concerto en sol majeur pour alto et de la sonate en ré majeur pour trompette et orchestre à cordes de TELEMAN.
Une formation de jazz... un cours de danse classique s'ajoutent aux autres disciplines, nous vous en reparlerons plus tard en détail.

L. VOIRIN

5[e] semaine du livre pour la jeunesse

à Saint-Cloud 12 au 18 novembre 1985

La Bibliothèque Municipale
La Bibliothèque pour Tous avec l'Association des Libraires spécialisés pour la jeunesse
présenteront
un panorama de l'Edition actuelle pour la Jeunesse Grande exposition-vente et l'exposition du cinquantenaire de la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse de Versailles
Les Enfants, les Images et les Livres depuis les années 30...
une exposition pour grands et petits ! et aussi des conteurs, des auteurs, des jeux...

ENTREE LIBRE

Dans la Salle Municipale 4, rue des Ecoles - SAINT-CLOUD
Pour tous renseignements :
Bibliothèque Municipale 2, rue du Calvaire - Tél. 46.02.50.08 - 47.71.21.85
Bibliothèque pour Tous 7, rue Sevin Vincent (MJC MONTRETOUT) - Tél. 46.02.45.26

Que faisons-nous à "Saint-Cloud Accueil" ?

Saint-Cloud Accueil : de nombreuses occasions de sorties...

Il est important de savoir, tout d'abord, qu'à Saint-Cloud, comme dans toute la région parisienne, les habitants "bougent" beaucoup. Nous faisons de l'accueil depuis quinze ans et nous accueillons, en moyenne, 500 familles par an. Ces nouvelles familles remplacent, pour une grande partie, ceux qui partent de Saint-Cloud. En effet, la population n'a pas augmenté en 10 ans et reste d'après le dernier recensement autour de 28.760 habitants. Il y a donc un besoin d'accueil et d'intégration. Notre Association essaie de répondre à ce besoin en organisant des "occasions de rencontre". Une centaine d'hôtesses bénévoles et de couples habitant dans les différents quartiers de la ville se mettent à la disposition de ceux qui souhaitent connaître leurs voisins, les activités associatives, les détails de la vie quotidienne à Saint-Cloud.

"Occasions de rencontre" : C'est ainsi que nous avons plusieurs groupes de bibliothèques tournantes, un groupe de randonneurs, un groupe d'amateurs de musée pour les visites du dimanche, plusieurs équipes cosmopolites qui organisent autour des étrangers nombreux de Saint-Cloud : dîners ou conversations... De grandes sorties ou des dîners à thème réunissent tous les mois de 60 à 150 personnes. Une invitation personnelle est adressée à chaque nouvel habitant qui le souhaite.

Nos permanences ont lieu à la Mairie les jeudis après-midi et samedis matins. Nous faisons partie de l'"Accueil des Villes Françaises" A.V.F. En cette rentrée 1985-1986, nous souhaitons la BIENVENUE à tous les nouveaux CLODOALDIENS et nous sommes prêts à faire leur connaissance.

Encouragement au dévouement

Le **"Bring and buy"** (on apporte-on achète) de la Société d'Encouragement au Dévouement, au profit des enfants défavorisés, aura lieu comme chaque année dans les locaux de l'ECOLE AMERICAINE, 41, rue Pasteur (RN 307) à SAINT-CLOUD

le samedi 30 novembre 1985 de 10 heures à 18 heures

De nombreux comptoirs présenteront un grand choix de jouets, articles de cadeaux, livres, disques, décorations et cartes de Noël, tableaux, gravures, parfums, bibelots, pâtisserie, produits régionaux, vêtements, layette, etc.
Garderie d'enfants toute la journée. Buffet de 12 heures à 14 heures.
A deux pas de la gare de Garches - Entrée libre - Parking gratuit.

RENSEIGNEMENTS : S.E.D. - Section de l'Ouest Parisien - La Mongolfière 92420 VAUCRESSON.

Le club Microtel

Depuis Septembre 1983, le Club MICROTEL de Saint-Cloud a pour objectif d'initier et perfectionner à la micro-informatique, de permettre la réalisation de projets informatiques.

INITIATION
Vous souhaitez découvrir les principes de la micro-informatique ? Vous voulez acheter un micro-ordinateur et ne savez lequel choisir ? Vous avez un micro et désirez en connaître les possibilités ?...
Le Club MICROTEL vous propose donc de suivre ses séances d'initiation, de bénéficier des conseils de ses animateurs bénévoles, d'utiliser librement les micro-ordinateurs du Club (ZX 81, Spectrum, T07, TI 99/A, Apple II, Questar-M, ECS, ...)

PERFECTIONNEMENT
Vous connaissez les bases du BASIC, vous souhaitez vous perfectionner, découvrir d'autres langages (LOGO, ASSEMBLEUR, ...) et rencontrer d'autres "mordus" de la micro-informatique ? Les séances de perfectionnement du Club, animées par nos "animateurs-experts" bénévoles permettent d'échanger des informations, d'apprendre des "trucs", de bénéficier de notre centrale d'achat, ... Vous pourrez bien sûr, utiliser les micros, les logiciels du Club, les brochures et les notices techniques.

PROJETS
Vous êtes un professionnel de l'informatique, un amateur "averti" ou alors un quasi débutant et vous souhaitez réaliser un projet informatique personnel ou au bénéfice d'une association, d'un groupe, d'une école, ... ? Le Club MICROTEL peut créer une équipe autour de votre projet, vous aider grâce au prêt de matériel et de logiciels. Pour renforcer l'Equipe du Club, nous recherchons également des animateurs bénévoles pour animer des séances d'initiation ou de perfectionnement ou encadrer des projets informatiques.

Contact : Jacques GUY au 46.02.88.45 (le soir après 20 heures)
Les activités du Club reprennent début Octobre. Pour tout renseignement concernant les horaires ou les inscriptions, téléphonez au 47.71.31.58 ou écrivez à :
CLUB MICROTEL – 1, Avenue de Fouilleuse 92210 SAINT-CLOUD
(Adhésion 1985-1986 = 310 F/an)

LA VIE ASSOCIATIVE

Maison des jeunes et de la culture

Une Association loi 1901 qui accueille les jeunes de 6 à 86 ans de 8 h à 24 h.

Les ateliers

"... un lieu où l'apprentissage d'une technique spécifique favorise l'épanouissement de chacun tout en développant chez la personne le goût d'une vie de groupe..."

GUITARE
BRIDGE
KARATE
BOXE THAI
MUAY-THAI
DANSE MODERN'JAZZ
CLAQUETTES
YOGA
GYMNASTIQUE
TENNIS DE TABLE

ECHECS
ENCADREMENT
RELIURE
GYMNASTIQUE
PHOTO
DESSIN PEINTURE
POTERIE
THEATRE
CHORALE
DANSE MODERN'JAZZ ADULTES

Nouvelles activités
YOGA 3e AGE A LA CARTE
PEINTURE SUR PORCELAINE
PEINTURE SUR SOIE
BANDE DESSINEE
BATTERIE - PERCUSSIONS
ANGLAIS ET THEATRE
PETANQUES
POTERIE, TOUR, MODELAGE, CERAMIQUE A LA MJC CENTRE

L'action culturelle

"... donner aux clodoaldiens qui le souhaitent la possibilité de prendre une part active au développement de la vie culturelle de Saint-Cloud..."

ACTION CULTURELLE :
Samedi 16 et dimanche 17 novembre 1985 : découverte et pratique de la BATTERIE.

Samedi 16 et dimanche 17 novembre 1985
Samedi 8 et dimanche 9 mars 1986 : ANGLAIS et THEATRE, pour vos enfants,
"un bain d'anglais" plus efficace qu'un séjour d'une semaine en Grande-Bretagne.

Samedi 19 et dimanche 20 octobre 1985 : découverte et pratique de différentes techniques de réalisation d'une BANDE DESSINÉE.

FANTASCREDI continue, grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles. Mercredi 23 octobre à 14 h 30, au Centre Culturel des 3 Pierrots. (spectacle non arrêté à ce jour).

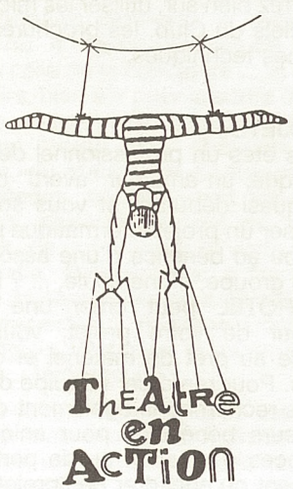

LE SOIR SPECTACLES STAGES

L'action socio-éducative

"... accueil et animation pour les enfants et adolescents du quartier 18 juin / Passerelle..."

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE PRATIQUE			
SE RENSEIGNER	S'INSCRIRE	MJC Centre 14, rue des Ecoles 46.02.34.12	MJC Montretout 7, rue Sevin-Vincent 46.02.45.26
du 5 au 16 septembre			de 16 à 18 h et par correspondance
	18 et 19 septembre	de 10 h à 19 h sans interruption	
A partir du 23 septembre		lun. mar. jeu. ven. de 11 h à 16 h	lun. au jeu. 15-19 h ven. 15 h-18 h

A.C.E.A.

Aménagement Communal et Etudes, Association 1901

L'A.C.E.A. est une association récente, sans but lucratif, née de l'initiative de quelques habitants de SAINT-CLOUD (mères de famille, architecte, urbaniste, assureur, pédiatre, enseignant...). Elle a pour centre d'intérêt l'espace public urbain à l'échelle de la commune.

Ce n'est pas une association de défense. Elle a pour objet de favoriser l'information, la formation et la consultation entre aménageurs, professionnels et habitants de la commune de SAINT-CLOUD, en matière d'aménagement urbain, en accordant une réflexion particulière à la présence de l'enfant dans la Ville.

Elle souhaite expérimenter des solutions et encourager des réalisations dans ce domaine.

Il y a un an, nous avions conduit une enquête sur le Clodoald. Nous menons actuellement une étude sur "l'autonomie et les déplacements de l'enfant dans la ville de SAINT-CLOUD".

Sans doute avez-vous de bonnes idées, n'hésitez pas à les faire parvenir à Madame Sabine CHARDONNET, 14, rue de Béarn à SAINT-CLOUD.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE RÔLE IRREMPLAÇABLE DES BÉNÉVOLES

Le rôle des bénévoles semble par trop méconnu.
Il devient nécessaire que chaque responsable de club se charge de faire connaître, sans inutile modestie, les services irremplaçables que rendent les bénévoles à la collectivité.
Les temps sont durs, c'est un lieu commun. Mais la situation risque de devenir particulièrement préoccupante pour les associations au moment où les ressources publiques diminuent, où l'Etat transfère ses responsabilités aux collectivités territoriales, et où les vocations bénévoles marquent une inquiétante régression.
La méconnaissance des réalités de notre rôle de dirigeants, aussi bien du public que de l'administration, est un mal endémique contre lequel il faut lutter.
Chacun doit mesurer l'ampleur de l'irremplaçable fonction sociale que nous exerçons et savoir ce qu'il leur en coûterait si nous n'existions pas, car nous exerçons de notre initiative et à nos seuls dépens un véritable service public.
Les changements administratifs vont perturber les circuits habituels. De nombreux interlocuteurs surgissent (conseils généraux en particulier). Nous allons nous retrouver en concurrence entre associations et mouvements associatifs en regard des "dotations globales" destinées aux associations. Il apparaît donc souhaitable, même si c'est rompre avec nos traditions et coutumes, que nos comptes annuels reflètent avec fidélité ce qu'à été notre activité réelle, sans omettre les apports non onéreux de nos membres. Sinon, nous risquons des comparaisons désavantageuses avec les associations qui rétribuent tous les services.
Nous en tirerons arguments dans nos demandes de subvention en montrant au grand jour de quel poids économique nous soulageons la collectivité. On est en train de redécouvrir le bénévolat en matière de solidarité, faites en sorte que nul n'oublie ce qu'il apporte dans le domaine associatif.

Daniel PENON

Une médaille d'Or et trois médailles d'argent ont été remportées par les enfants du Club Aquatique lors des Finales Départementales le 16 Juin.

Club Aquatique de Saint-Cloud (C.A.S.C.) affilié à la Fédération Française de Natation

Ouvert à tous, enfants, adolescents et adultes, et à tous niveaux, le CLUB AQUATIQUE DE SAINT-CLOUD offre la possibilité de pratiquer la natation tous les jours et vous aide à perfectionner les nages de votre choix. De plus, le C.A.S.C. permet à tous de participer à des compétitions amicales ou officielles.
Renseignements : 46.02.05.31 et 46.02.94.52

La section athlétisme de l'UAS Saint-Cloud

Les personnes qui désirent améliorer leur condition physique, quel que soit leur âge ou leur niveau, peuvent venir s'entraîner au sein de LA SECTION ATHLETISME DE L'UAS SAINT-CLOUD.
Le mot athlétisme ne doit pas effrayer. Dans notre section, il y a certes des athlètes de bon niveau, mais aussi des enfants et des adultes de tous âges qui pratiquent le sport pour leur plaisir, dans le cadre magnifique du Parc de Saint-Cloud et des installations du Stade du Pré Saint-Jean.
L'hiver, nous disposons de la Salle Omnisport de la piscine de Saint-Cloud qui nous permet d'exécuter les exercices de mise en forme dans de bonnes conditions climatiques. Les séances se déroulent sous la direction d'entraîneurs spécialisés et sont adaptées à la mesure de chacun.

COTISATION ANNUELLE DE 220 à 320 F

Jean-Louis FLOHIC

Voici leurs horaires :
Mardi : 18 h 15 – 19 h 30
Mercredi : 14 h 00 – 16 h 00
(école d'athlétisme : enfants de 7 à 13 ans)
Jeudi : 18 h 15 – 19 h 30
Vendredi : 18 h 15 – 19 h 30
(en hiver, salle de la Piscine de St-Cloud)
Dimanche : 9 h 30 – 11 h 45

29 Septembre 1985 à 9 h 30
Stade du Pré Saint-Jean

L'U.A.S. Saint-Cloud – Section d'Athlétisme organise une réunion d'athlétisme sur piste avec épreuves de 100, 200, 800, 1500 et 3000 m – saut en hauteur et en longueur – Toutes catégories.

Des dates, des renseignements pratiques

Service de garde des pharmaciens Saint-Cloud – Garches – Vaucresson

Dimanche 8 septembre	Madame FRAENKEL 47, rue Gounod Saint-Cloud Tél : 602.80.24.
Dimanche 15 septembre	Madame LEYRAVAUD 71, rue de Suresnes Garches Tél. : 741.45.70.
Dimanche 22 septembre	Madame MICHEL 33, Allée des Grandes Fermes Vaucresson Tél. : 741.30.73.
Dimanche 29 septembre	Madame LEYBA 93, Boulevard de la République Vaucresson Tél. : 741.11.20.
Dimanche 6 octobre	Madame CERVEAUX 2 Ter, rue Royale Saint-Cloud Tél. : 602.03.99.
Dimanche 13 octobre	Monsieur RIGAL 86, Boulevard de la République Saint-Cloud Tél. : 602.40.95.
Dimanche 20 octobre	Madame NGUYEN THI DUNG 9, Avenue Bernard Palissy Saint-Cloud Tél. : 602.00.35.
Dimanche 27 octobre	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise Saint-Cloud Tél. : 602.03.87.
Vendredi 1er novembre	Madame LOCQUET 160, Boulevard de la République Saint-Cloud Tél. : 771.80.95.
Dimanche 3 novembre	Monsieur TORDJMAN 101, rue de la Porte Jaune Tél. : 741.07.09.
Dimanche 10 novembre Lundi 11 novembre	Madame BOULANGER 1, Avenue Henri Bergson Garches Tél. : 741.21.72.
Dimanche 17 novembre	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val d'Or Saint-Cloud Tél. : 771.34.83.
Dimanche 24 novembre	Madame SIRAT 11, Avenue Joffre Garches Tél. : 741.04.30.
Dimanche 1er décembre	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval Saint-Cloud Tél. : 771.75.88.
Dimanche 8 décembre	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly Saint-Cloud Tél. : 602.03.88.

Sous réserve de modifications de dernière minute

Carte d'assuré social prolongée

La validité de votre carte d'assuré social est prolongée jusqu'au 30 septembre 1985. Il en est de même pour toute attestation d'employeur certifiant qu'au cours de l'année 1983, vous avez effectué au moins 1200 heures de travail salarié.
Une nouvelle carte d'assuré social sera, le cas échéant, délivrée ultérieurement.

Nous souhaitons la bienvenue au...

- Docteur A. RIBEREAU-GAYON
  Médecine Générale
  62, Boulevard de la République : 46.02.30.12
- Docteur Evelyne ORSSAUD
  Psychiatre
  9, Avenue du Général Leclerc (sur rendez-vous)
  Cabinet : 46.02.09.21 – secrétariat : 48.53.12.30
- Docteur Carole KIENER qui a le plaisir de vous annoncer son association depuis le 1er juin avec le Docteur Françoise BOURGEOIS
  "Les Chênes"
  126, Boulevard de la République : 46.02.49.01

A NOTER...

Depuis le 1er Septembre, le cabinet du Docteur Muriel GUEDJ (acupuncture-auriculothérapie) est transféré au 4 parc de la Bérengère – Saint-Cloud.

A la recherche d'un chèque perdu pour une antiquaire

Le dimanche 9 juin, à la Fête des Antiquaires dans le Parc de Saint-Cloud, une petite table Louis XVI en marqueterie a été vendue à un ménage clodoaldien par Madame Corinne WAGNER, Directrice de "la Maison de l'antiquaire" à Nîmes : 15, rue Meynier de Salinelles (66) 67.20.58. Or le chèque de sept mille francs remis en paiement s'est perdu entre le Poste de Saint-Cloud et la Banque de Madame WAGNER, qui demande le concours de notre bulletin pour l'aider à retrouver ses acheteurs, les informer de cette perte, et leur demander de faire opposition...
Merci à eux de bien vouloir se manifester au Service Communication de la Mairie. (46.02.70.40. P. 356).

Sécurité Sociale

Devant la recrudescence des hold-up dans les Centres de paiement, le règlement en espèces dans nos centres est supprimé depuis le 1er Août 1985.
Cette mesure ne supprime pas les paiements au guichet puique vous pouvez, si vous le désirez, percevoir des chèques barrés ordinaires transférables sur votre compte en banque, des chèques négociables auprès des BANQUES POPULAIRES, ou des lettres-chèques cessibles auprès des PTT.

Permis de construire

- Demandes de permis de construire déposées en Mairie tenues à la disposition du public, conformément à la circulaire du Ministère de l'Equipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépot	Adresse du chantier	Nature des travaux
22 mai 1985	72, Boulevard de la République	Devanture boutique
25 mai 1985	9, rue de Nogent	Démolition remises
25 mai 1985	9, rue de Nogent	Pavillon
25 mai 1985	3-5 et 9 bis, rue René Weill	Démolition anciens bâtiments
28 mai 1985	6-8-10 rue de l'Eglise	Devanture boutique
4 juin 1985	94, Boulevard de la République	Loggia et Pergola
12 juin 1985	Rénovation place de l'Arbre	Aménagement commerce
12 juin 1985	19, rue de Buzenval	Gymnase
12 juin 1985	19, rue de Buzenval	Démolition Gymnase
15 juin 1985	12, rue Pasteur	Surélévation pavillon
19 juin 1985	4, rue Bory d'Arnex	Modification accès pavillon
20 juin 1985	21, avenue Clodoald	Surélévation en partie d'un pavillon
25 juin 1985	66, Boulevard Sénard	Modification d'une ouverture
28 juin 1985	72, Quai Carnot	Démolition pavillon
28 juin 1985	22 et 23 Quai Carnot	Locaux dépots et bureaux
28 juin 1985	72, Quai Carnot	Clôtures
6 juillet 1985	15, rue de Montretout	Démolition pavillon
10 juillet 1985	35 bis, rue de Buzenval	Extension pavillon
13 juillet 1985	21 bis, allée du Maréchal Foch	Velux

- Permis de construire délivrés du 18 mai au 17 juillet 1985

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
18 mai 1985	157, avenue du Maréchal Foch	Extension pavillon
25 mai 1985	25 bis, Parc de Montretout	Garage
26 mai 1985	91, rue de Buzenval	Extension pavillon
3 juin 1985	78, Quai Carnot	Clôtures
3 juin 1985	27, rue de l'Avre	Réaménagement et modification de façade d'un pavillon
6 juin 1985	22, rue Ernest Tissot	Extension pavillon
6 juin 1985	79, rue Tahère	Terrasse
13 juin 1985	45, Boulevard Sénard	Modification façade
26 juin 1985	3, rue du 18 juin	Extension pavillon
26 juin 1985	ZAC du Centre Ville	Modification parking
29 juin 1985	12, avenue des Marronniers	Extension pavillon
6 juillet 1985	30 et 32, rue Royale	Modificatif immeuble
15 juillet 1985	4, avenue Romand	Extension pavillon
17 juillet 1985	7, avenue Clodoald	Pavillon

Permanence d'un architecte conseil

Jean-François HEINTZ, Architecte consultant du C.A.U.E. assure des permanences le 1er mardi et le 3e samedi du mois de 9 h à 12 h aux Services techniques de la Mairie.
Il fournit gratuitement une aide (conception architecturale, informations techniques...) aux personnes désireuses d'améliorer, d'agrandir ou de construire leur logement, ou leur lieu de travail.
Renseignements :
Services techniques de la Mairie de Saint-Cloud 602.70.40.
C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine : 1 bis, rue des Abondances – 92100 BOULOGNE (603.77.39)

Ramassage des encombrants

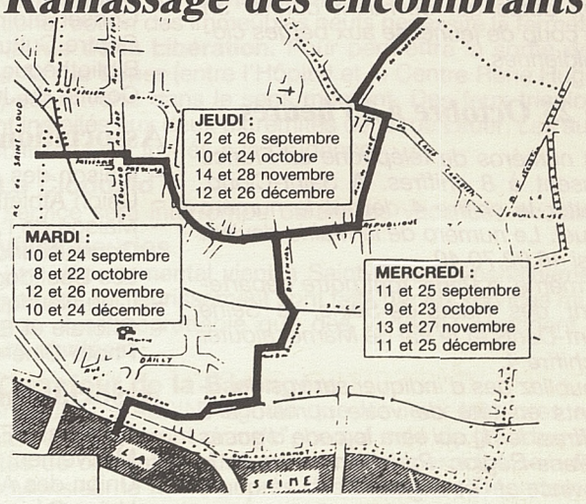

Le Conseil Général des...

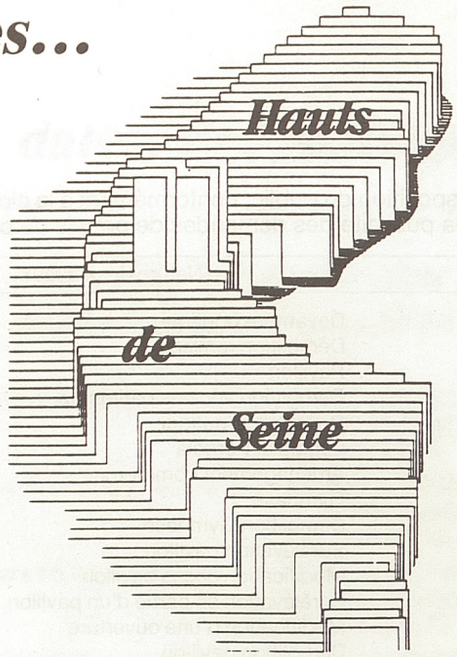

M. Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général visitant l'U.P. 92.

Les P.M.E. du 92 innovent

Trente entreprises sur un stand commun ont montré au Salon INOVA 1985 le dynamisme créateur des sociétés des Hauts-de-Seine, quels que soient leur taille, leur spécialité et leur marché.

Le stand de l'U.P. 92 est un symbole du souci d'exemplarité et de solidarité de ces entreprises innovatrices dont beaucoup se tournent vers l'exportation.

Paul GRAZIANI inaugurant le stand au Salon INOVA Porte Maillot à Paris, déclarait :
"L'innovation est une tradition dans les Hauts-de-Seine. Le premier Département exportateur de France est aussi celui où foisonnent les entreprises performantes et innovantes. Cela n'est pas un hasard. La capacité à inventer et inscrire l'invention dans le processus de production est l'un des fondements de la capacité à exporter.
Le rôle du Politique est de contribuer à créer les conditions d'épanouissement de l'innovation. Pour sa part, le Conseil Général soutient, comme en 1983, la participation des entreprises du 92 au Salon de l'Innovation.
Il est ainsi fidèle à la vocation du Département".

Exposants Clodoaldiens à INOVA 85

LES FILMS DE LA MAITRISE : 52, rue Jacoulet SAINT-CLOUD (771.80.60). Nouvelle méthodologie audiovisuelle.

MOTOREDUCTEURS R. VASSAL 13, rue Henry-Regnault (771.79.68) Groupes motoréduteurs

POLYMONT
5, Avenue Caroline 771.04.59
Automatisme / Robotique, Informatique Industrielle, Maintenance Technique.

Opération Seine propre

Par lettre adressée à Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Paul GRAZIANI signale que le Belenos, bateau "nettoyeur" assurera son service les mardi 24 Septembre et 29 Octobre 1985 : deux dates qui devraient donner un vrai coup de jeunesse aux berges clodoaldiennes.

Le 25 Octobre à 23 heures

Les numéros de téléphone en France passent à 8 chiffres. A Saint-Cloud, ajouter le chiffre 4 devant le numéro actuel. Le numéro de la Mairie devient ainsi 46.02.70.40
De même, à Paris, tout notre département des Hauts-de-Seine, la Seine Saint-Denis et le Val de Marne, ajouter le chiffre 4.
N'oubliez pas d'indiquer sur vos documents en tête de votre numéro à 8 chiffres, le (1) qui sera le code d'accès à Paris-Région Parisienne depuis la province et l'étranger.

Les subventions de fonctionnement accordées par le Conseil Général des Hauts-de-Seine en 1985

Associations assurant un service municipal :

- Conservatoire Municipal de Musique ..... 107 678 F
- Centre Culturel des 3 Pierrots ..... 60 370 F
- Bibliothèque Municipale ..... 23 190 F
- Comité du Jumelage ..... 9 614 F

Associations clodoaldiennes :

- Maison des Jeunes et de la Culture ..... 22 300 F
- Union Athlétique et Sportive ..... 48 190 F
- Maison de l'Amitié ..... 4 700 F
- Connaissance et Découverte de la France ..... 1 240 F
- Les Boul'dogs ..... 1 310 F
- Club Nautique de Saint-Cloud ..... 660 F
- Chorale et Ensemble Instrumental ..... 5 460 F
- Photo-Ciné-Club ..... 600 F

Associations ayant leur siège à Saint-Cloud :

- Syndicat UFT des Hauts-de-Seine ..... 29 100 F
- Mouvement Eucharistique des Jeunes (92) ..... 2 540 F
- Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien ..... 5 000 F
- Union Départementale des Associations Familiales (92) ..... 222 300 F

Les travaux du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 6 juin 1985

COMMUNICATIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur Jean-Pierre Fourcade

- **Comités de quartier**

Deux réunions se sont déroulées au mois de Mai. **Les délégués des quartiers Val d'Or Fouilleuse et Montretout Coutureau** en font le compte rendu, en remerciant Monsieur le Maire, les Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux de leur présence. Ils ont constaté, l'un et l'autre, une plus faible assistance que lors de réunions précédentes

- **Jury d'Assises**

Le tirage au sort des clodoaldiens inscrits sur liste électorale en vue de la constitution du jury d'assises a été effectué le samedi 11 mai en Mairie. Notification a été adressée à chaque électeur tiré au sort.

Docteur R. Arnaud

- **Centre de Pédo-psychiatrie**

Une convention sera passée avec l'Etat pour l'utilisation par ce service des locaux du centre social de la rue de l'Yser.

- **Association "Les Papillons Blancs"**

Le déficit chronique de ces dernières années a occasionné une crise au sein du Conseil d'Administration et le départ du Président. La Municipalité suit de près les solutions proposées pour redresser la situation.

- **Foyer-Logements "Les Jours Heureux"**

L'AREPA et l'architecte ont été contactés pour envisager des mesures propres à protéger la résidence et éviter le stationnement sauvage à proximité immédiate. Les boîtes à lettres disposées au milieu du hall d'entrée seront déplacées.

- **Séjours d'été des personnes âgées**

Une subvention de 5680 F a été allouée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés. Date du séjour d'été 1985 : du 23 juin au 6 juillet pour 40 personnes âgées. La participation, basée sur les revenus, a été légèrement augmentée pour permettre au Bureau d'Aide Sociale de consacrer la plus grande part de ses crédits aux actions prioritaires.

Monsieur E.P. Rochiccioli

- **Fête du Sport**

Favorisé par un temps superbe, la Fête du Sport 1985 a bien débuté par des rencontres interscolaires et interclubs, une soirée sur les sports subaquatiques et les 5 et 10 kilomètres de Saint-Cloud organisés par le Jogging Club de Saint-Cloud. 1200 coureurs ont participé à cette épreuve, dont plusieurs membres du Conseil Municipal.

- **Classes de découverte**

Séjournent :
– **à Saint-Brévin :** une classe du Val d'Or et une classe du Centre.
– **à Tamié :** deux classes de La Fouilleuse.

- **Colonies de vacances**

Des places sont encore disponibles, en juillet et en août, dans les centres de vacances de Saint-Brévin et Tamié.

Un moment toujours très attendu par les mamans : le retour des colonies de vacances

- **Centre Sportif des Tourneroches**

Grâce, en particulier, à l'installation d'une "pompe à chaleur" qui réduit de 30 % les dépenses d'énergie, le compte de l'année 1984 se traduit par un excédent.

Madame N. Fauquenot

- **Circulation au Centre-Ville**

La construction des immeubles neufs necessite la fermeture de la **rue de la Libération.** Pour permettre la sortie de la Ville, **la rue Lauer** (entre l'Hôpital et le Centre René Huguenin) est ouverte dans le sens montant. Des feux tricolores sont installés aux deux extrémités de la rue Lauer. Les automobilistes sont invités à la prudence.

- **Le Clodoald**

Le service sera interrompu durant les vacances scolaires.

- **Villes fleuries**

Le jury départemental vient à Saint-Cloud prochainement. Des efforts de fleurissement sont faits par les services municipaux. Il est regrettable que des vandales arrachent les fleurs plantées.

- **Carrefour de la Bérengère**

Monsieur P. BALDINI signale que les feux tricolores sont réglés en "clignotant orange", ce qui créé de grandes difficultés de circulation. Une intervention énergique sera faite par Monsieur le Maire auprès des Directeurs Départementaux de l'Equipement et des Polices Urbaines.

Monsieur J. Lefort des Ylouses

• **Ecole Américaine**
Monsieur Lefort des Ylouses et Monsieur Braillard ont pris des contacts intéressants avec les responsables de l'Ecole Américaine à l'occasion de la kermesse qui s'y déroulait le 11 mai.

• **Commission Extra-Municipale de l'Enseignement**
Mme G. SIX, rapporteur, rend compte de la réunion du **4 juin.** (voir Démocratie locale).

Madame F. Olivier

• **Fête des Mères**
16 médailles ont été remises samedi 1er juin en Mairie à des mamans qui ont eu un troisième enfant dans l'année. 50 enfants auteurs de travaux pour les mamans ont été invités à cette sympathique cérémonie au cours de laquelle un spectacle a été donné par les élèves de l'école du Centre qui ont séjourné aux Etats-Unis.

Madame M. Worbe

• **Centre Culturel des 3 Pierrots**
Le léger tassement du nombre d'entrées au **Cinéma** (– 3 %) est faible par rapport à la baisse générale constatée en France.
Le 14 juin, le Centre Culturel participe à l'opération de Promotion du Cinéma lancée par le Ministère de la Culture dans le cadre du "jour le plus long du cinéma".
Le Centre Culturel a connu deux temps forts :
• la soirée de Danse organisée par la MJC et le Conservatoire,

Invitation à la danse.

• la séance "Musique et Poésie" d'une très grande qualité.
Le 11 juin : concert classique donné par l'orchestre et les chœurs de l'université de **SAINT-CLOUD-MINNESOTA (USA).**

• **Bal du 14 juillet avec l'orchestre André Brocoletti**
Comme chaque année : animation par l'équipe de Jo Dona et retransmission sur France Inter dans le cadre de l'émission INTER DANSE.

• **Collège Universitaire de Saint-Cloud**
Les séances de formation permanente, animées par d'éminents universitaires, débuteront en octobre prochain.

Monsieur E. Voizard

• **Entretien des bâtiments communaux et scolaires**
Le bureau des Adjudications a sélectionné 8 entreprises sur les 17 candidates. Leurs offres sont mises à l'étude avant le choix de l'entreprise (mardi 11 juin).

• **Fête des Antiquités**
La commission communale de sécurité a visité, avant leur ouverture, les stands installés dans le Parc de Saint-Cloud.

• **Extension de la Mairie**
Le programme de réinstallation des locaux de la Mairie va débuter par le déménagement des deux gardiens. Le dispositif de surveillance sera mis en place préalablement.
Transfert du standard au rez-de-chaussée de la Mairie durant 48 heures, les possibilités de liaisons téléphoniques entre la Mairie et l'extérieur réduites à un service d'urgence (interruption du réseau du samedi 22 au lundi 24 juin).

• **Etangs de Villeneuve**
La Société de Pêche intercommunale a organisé une manifestation d'ouverture samedi 1er juin.

M. P. Braillard

• **Télématique**
Les services offerts par la télématique évoluent et se développent. Il y a lieu de les faire connaître par une campagne de promotion de TELETEL. dans les collectivités locales. M. le Maire signale cependant l'apparition de signes de saturation du réseau notamment dans les applications bancaires.

Monsieur J. Yeatman

a représenté la Ville aux assemblées générales de deux associations :
– le GESTOP :
Cet organisme de l'Ouest Parisien assure la formation de 21 Clodoaldiens et 101 salariés d'entreprises de Saint-Cloud.
– l'UCRA :
Par son intermédiaire, 67 cadres ont, en 1984, soit trouvé un emploi, soit créé une entreprise après des stages rémunérés.

Monsieur P. Baldini

• **Centre Hospitalier de Saint-Cloud**
Réuni le 30 mai, le Conseil d'Administration a adopté le compte administratif 1984 qui, pour la deuxième année consécutive, présente un résultat positif. Le conseil a décidé d'affecter l'excédent cumulé de 1,428 MF à l'amélioration de Lelégard (réfection partielle et humanisation) et à l'achat de matériel médical. Il y a lieu de souligner le gros effort de rigueur dans la gestion quotidienne effectuée par le corps médical et l'ensemble du personnel des Etablissements Hospitaliers dont, il faut le rappeler, le déficit dépassait 5 MF en 1982.

Le Maire rend compte des 4 décisions qu'il a prises en vertu de la délégation que le Conseil Municipal lui a donnée. Elles concernent :

- l'animation du repas de l'Amitié à LELEGARD,
- la concession d'un logement de fonction à un enseignant,
- une convention avec l'IFAC pour les séjours de pré-adolescents en Centre de Vacances en Dordogne en juillet et en août,
- le lancement d'une enquête publique en vue de la modification du Plan d'Occupation des Sols.

Délibérations

Les questions figurant à l'ordre du jour ont été soumises, lundi 3 juin, aux deux commissions permanentes. Leurs deux rapporteurs généraux, **M. J.P. MORFOISSE** pour la Commission des Finances et du Plan et **M. P.L. MIGEOT,** pour celle des Travaux, exposent au Conseil les avis émis sur les textes qui leur ont été proposés.

Compte Administratif 1984

Il est d'abord proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la gestion du Maire en 1984, pour le budget principal de la Ville et celui du service de l'Assainissement. Comme le veut la Loi, M. J.P. FOURCADE, Sénateur-Maire, quitte la séance et cède la présidence, en l'absence du Premier Adjoint, au **Docteur R. ARNAUD,** Second Maire Adjoint, qui invite le Conseil à examiner en détails les résultats de l'exercice 1984, comparés aux prévisions inscrites aux budgets primitif et supplémentaire.
M. B. JEHANNO, Maire Adjoint chargé des Finances, annonce un **DISPONIBLE NET DE 4 195 100,06 F,** qui tient compte des **dépenses engagées,** mais non mandatées, ainsi que des **recettes non encaissées** à la cloture de l'exercice. Ce résultat se résume par le tableau ci-dessous :

	Prévisions BP + B.S. 84	Réalisations (y compris engagements)	Disponible Net (en francs)
DEPENSES			
Section d'Investissement	52 125 734,64	51 756 546,50	+ 369 188,14
Section de Fonctionnement	92 693 572,62	88 876 317,31	+ 3 817 255,31
	144 819 307,26	140 632 863,81	+ 4 186 443,45
RECETTES			
Section d'Investissement	43 313 038,89	42 308 434,74	– 1 004 604,15
Section de Fonctionnement	101 506 268,37	102 519 529,13	+ 1 013 260,76
	144 819 307,26	144 827 963,87	+ 8 656,61
TOTAL DU "DISPONIBLE"	.....		+ 4 195 100,06

Les taux **d'exécution,** par rapport aux **prévisions,** s'établissent ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Investissement :	99,3 %	97,6 %
Section de Fonctionnement :	95,9 %	101,0 %
TOTAL :	97,1 %	100,0 %

Le disponible net représente donc moins de **3 %** du montant des crédits prévus et concerne en quasi totalité la section de fonctionnement : économies sur les dépenses et plus-values de recettes.

Le **COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT** fait également apparaître un solde disponible, d'un montant de **556 311,51 F.** Ce crédit reporté sur 1985, sera en particulier consacré à la réalisation de travaux d'assainissement au Centre-ville.

Après examen du Conseil Municipal **chapitre par chapitre,** des résultats de 1984, **M. J.P. MORFOISSE** indique que la Commission des Finances et du Plan a émis un avis favorable unanime à l'adoption des comptes administratifs. Les résultats sont en effet très proches des prévisions : le Maire a donc parfaitement exécuté le budget voté par le Conseil Municipal.
M. P.L. MIGEOT, s'associe à cette proposition, au nom de la Commission des Travaux.

M. M. BECHET explique que les trois conseillers de la minorité émettront un vote positif, puisqu'il s'agit, non pas d'effectuer un choix politique, mais d'approuver l'exécution du Budget.

Le Docteur ARNAUD soumet au Conseil Municipal les deux délibérations approuvant **les comptes administratifs de l'exercice 1984** de la Ville et du Service de l'Assainissement : c'est à **l'UNANIMITE que les membres du Conseil donnent quitus au Maire pour sa gestion.**

M. J.P. FOURCADE, félicité par le Docteur ARNAUD, reprend la présidence de l'Assemblée pour l'examen des autres questions inscrites à l'ordre du jour.

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte les 14 délibérations suivantes à l'UNANIMITE

• Une **SUBVENTION D'EQUILIBRE** de 14 408,26 F est allouée à l'A.R.E.P.A. pour la gestion du foyer-logements "LES HEURES CLAIRES" en 1983. Cette participation communale, qui tend à limiter les hausses de loyers et de charges, est moins élevée que les années précédentes.

• Deux **REGIES** sont créées, après accord du Trésorier Principal, pour le fonctionnement de la **future crèche municipale du Centre :**

- l'une, de 4 000 F pour le paiement des menues dépenses,
- l'autre, de 40 000 F pour l'encaissement des participations familiales.

• Les **DROITS DE PLACE** demandés aux forains pour la **FETE DE SEPTEMBRE 1985,** dans le Parc de SAINT-CLOUD, sont uniformément majorés de 4 % par rapport aux tarifs appliqués en 1984.

• Les **TARIFS DE LOCATION** des deux salles du **CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS** sont également augmentés de 4 % avec effet du 28 août 1985 (date de la réouverture). Trois barèmes sont appliqués selon qu'il s'agit d'associations

- agréées par la Ville,
- non agréées et de sociétés de Saint-Cloud,
- ou sociétés étrangères à Saint-Cloud.

– Pour la **RENTREE SCOLAIRE DE 1985 - 1986,** l'Académie a communiqué ses prévisions d'ouverture ou fermeture de classes. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal refuse de se prononcer sur la mesure de fermeture annoncée et, par contre,

- APPROUVE le projet d'ouverture d'**une classe élémentaire à La Fouilleuse**
- DEMANDE la création d'**une classe maternelle au Centre**
- RAPPELLE sa demande – formulée en avril 1984 – d'ouverture d'**une classe maternelle à La Fouilleuse.**

Le Conseil s'engage à effectuer les travaux nécessaires et à assurer le fonctionnement matériel des classes dont l'ouverture sera décidée.

– Des **DEMANDES DE SUBVENTIONS** seront déposées, auprès des Conseils **Général** des Hauts-de-Seine et **Régional** d'Ile-de-France pour financer deux opérations prévues au Plan d'Equipement Collectif :

- la **restructuration du groupe scolaire de Montretout** qui comporte la construction de 3 classes maternelles et 12 classes élémentaires.
- la **reconstruction du gymnase Huet,** rue de Buzenval.

– Après le retrait de BOULOGNE BILLANCOURT, le Conseil APPROUVE la modification dans la composition du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION DU RESEAU DE VIDEO-COMMUNICATION,** qui groupe donc les villes de **SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES.**

M. P BRAILLARD expose la situation actuelle du projet de réseau câblé et annonce la signature, à la fin de ce mois, de la convention définitive entre l'Etat en présence de **M. L. MEXANDEAU** , Ministre des P.T.T. et **M. J.P. FOURCADE** en, sa qualité de Président du Syndicat (voir Vie dans la Ville).

– Le **LOYER DU MAGASIN ECO-FRUITS** est majoré pour tenir compte d'une part de l'augmentation de l'indice du coût de la construction sur lequel il est indexé et d'autre part de la création de nouveaux rayons. Cette décision se traduit par un avenant au contrat de concession des marchés forains.

– Le Maire est autorisé à **ENGAGER DEUX PROCEDURES** pour obtenir des architectes et entrepreneurs réparation de défauts de construction pour deux bâtiments communaux qui connaissent des problèmes d'étanchéité :

- Le CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS
- L'ECOLE MATERNELLE DU VAL D'OR

– Un avis favorable est émis – ainsi que le veut le Code du Travail – à la demande de **DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS HEBDOMADAIRE** du dimanche formulée auprès des services préfectoraux par la Société TECHNICS SECOURS dont le siège se trouve aux Bureaux de la Colline.

– Le Conseil Municipal avait adopté, le 28 février 1985, le programme du "Contrat Régional" qui comportait 4 opérations : 3 sur la **propriété communale 60, rue Gounod** (construction de la **nouvelle bibliothèque** – restauration du **bâtiment existant** – aménagement du **Parc** et construction de parkings) ainsi que l'aménagement du **Stade Edmond Fouret** récemment acquis à la Société Hachette.

Cette dernière opération étant subordonnée à la réalisation de parkings, pour les deux sociétés DASSAULT, en sous-sol du terrain sportif, il paraît prématuré de l'inclure dans le programme du Contrat Régional qui sera soumis, à l'automne, au Bureau du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal – qui l'APPROUVE UNANIMEMENT – un **NOUVEAU PROGRAMME POUR LE CONTRAT REGIONAL,** plus cohérent puisque les 3 opérations sont situées sur la propriété communale **60 rue Gounod :**

- Aménagement paysager, création de parkings ..... 3 000 000 F
- Construction de la nouvelle bibliothèque municipale ..... 9 000 000 F
- Restauration du bâtiment existant pour un musée, des salons d'exposition, des salles de formation permanente ..... 6 000 000 F

Le montant total du programme s'établit donc, après étude des avant-projets, à : **18 Millions de F, Taxe incluse.**

QUESTIONS DIVERSES

M. M. BECHET demande l'étude de la pose d'une RAMPE le long de l'allée du nouvel accès au parc, dont la pente est assez raide pour les personnes âgées.

Madame J. BERTHET fait savoir qu'elle accompagnera les 40 personnes âgées durant leur séjour à BEAULIEU-sur-MER. Le Conseil Municipal la félicite vivement d'accepter cette responsabilité.

Séance du dimanche 14 Juillet

COMMUNICATIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur Jean-Pierre Fourcade

- **Sécurité**

La manifestation organisée par l'association des Maires des Hauts-de-Seine devant le Ministère de l'Intérieur, le 24 juin, pour réclamer un renforcement des moyens de la Police dans le Département, a déclenché, indirectement, la réaction du Préfet et du Directeur des Polices Urbaines qui ont annoncé la création de nouveaux postes "d'ILOTIERS" pour mieux assurer la protection des clodoaldiens.

- **Vidéocommunication par câble**

Deux actes importants ont été signés ces dernières semaines :

- **le 25 juin :** convention-cadre avec M. L. MEXANDEAU, Ministre des PTT.
- **le 12 juillet :** constitution, entre la Compagnie Générale des Eaux et le Syndicat des communes de SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES, de la Société d'Exploitation "SLEC" 3 S.

Les P.T.T. entreprendront prochainement la pose du réseau câblé en "fibre optique" : démarrage prévu pour le deuxième trimestre 1987.

Monsieur R. Bassinet

Deux comités de quartiers se sont tenus depuis la dernière réunion du Conseil Municipal : Côteaux 18 juin et Pasteur Magenta (voir DEMOCRATIE LOCALE).

Monsieur le Maire remercie les cinq délégués de quartiers qui ont organisé et animé les réunions permettant aux Elus de rencontrer les clodoaldiens, pour les informer mais aussi pour recueillir leurs avis.

Docteur R. Arnaud

- **Loisirs des personnes âgées**

De nombreux remerciements sont parvenus en Mairie, tant pour le séjour d'été à BEAULIEU-SUR-MER (VAR) que pour les sorties organisées ces derniers mois.

- **Foyer-restaurant**

Le service des repas sera assuré tout l'été aux personnes âgées. Le foyer-restaurant des Heures Claires les regroupera du 10 juillet au 31 août.

- **Lutte contre la pauvreté**

Dans le cadre de son action en faveur des habitants du Département touchés par la paupérisation, le Conseil Général des Hauts-de-Seine a alloué un crédit de 3 567 Francs à la ville de SAINT-CLOUD, à charge pour le bureau d'Aide Sociale de répartir cette somme entre les plus démunis.

- **Centre de pédo-psychiatrie**

La convention de mise à disposition des locaux municipaux du 2, rue de l'Yser vient d'être signée avec l'Etat.

- **Centenaire à Lelégard**

11 juillet : centième anniversaire de Mlle FOURNIER fêté à Lelégard.

Monsieur J. Jonka

- **Réglementation de la publicité**

SAINT-CLOUD sera la première ville des Hauts-de-Seine à se doter d'une réglementation de la publicité et d'enseignes conforme aux nouveaux textes parus ces dernières années. Les propositions du "groupe de travail" constitué à SAINT-CLOUD ont en effet été approuvées le 11 juillet par la Commission Départementale des Sites.

Madame N. Fauquenot

- **Circulation et stationnement au Centre-Ville**

L'ouverture de la rue Lauer, protégée par un feu à son débouché sur la rue Dailly, permet aux automobilistes de sortir du centre-ville dans de bonnes conditions.

L'aménagement de la Place de Silly suit son cours. Pour la rentrée scolaire de septembre, de nouveaux parkings, dont celui situé sous l'immeuble communal, seront ouverts.

- **Collecte de papier**

L'opération organisée par l'Union des Consommateurs de SAINT-CLOUD a été une réussite puisque son bénéfice a permis d'accorder deux aides, de 3000 F chacune, l'une aux œuvres de l'Abbé PIERRE, l'autre à la Maison des Chômeurs.

- **Commission Extra-Municipale Urbanisme et Qualité de la Vie**

Au nom de M.C. de PEYRON, rapporteur, Mme C. DUPONT rend compte de la réunion du 5 juin 1985 consacrée au service de transport urbain "Le Clodoald". Plusieurs idées ont été émises pour améliorer le fonctionnement de ce service pour lequel sera menée une campagne active de publicité.

Madame F. Olivier

- **Logements**

Ainsi qu'en témoignent les statistiques, le nombre de logements attribués est en baisse très sensible (18 au 1er semestre 1985 contre 58 durant la même période de 1984).

- **Crèches**

Au cours de leur visite préalable à l'ouverture de la crèche de Silly, les médecins-inspecteurs de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) ont demandé des aménagements de détail.
Le système de tarification pour l'admission des enfants du personnel communal en crèche sera modifié pour tous les enfants inscrits à partir de septembre 1985.

Madame M. Worbe

- **Xe Festival d'Automne**

Madame WORBE présente le programme (voir p.26 et 27).

• **Centre Culturel des 3 Pierrots**
Durant la fermeture d'été du Centre - 25 juillet au 27 août - des travaux seront entrepris. (voir page 17).
Après un léger tassement au cours du premier semestre, la fréquentation du cinéma a remonté en juin, grâce notamment à la multiplication des séances. Si l'on comptabilise les 14 manifestations associatives, 11 400 personnes ont fréquenté les "3 Pierrots" au mois de juin.

• **Commission de la Bibliothèque**
Réunie le 11 juin 1985, la commission s'est réjouie de l'amélioration apportée, dans les locaux actuels, par le transfert de la "section enfants" au premier étage, et a fait le point sur le projet de la nouvelle bibliothèque.

• **Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles**
M. Y. ARCACHE, rapporteur, rend compte de la réunion du 27 juin. (voir page 17).

Monsieur E. Voizard

Au nom de M. J. LEFORT des YLOUSES, M. E. VOIZARD donne quelques informations concernant l'enseignement : l'assemblée générale de la Caisse des Ecoles, le déroulement des fêtes de fin d'année, les procédures et les travaux en cours pour permettre les ouvertures de classes annoncées, les perspectives de rentrée au Lycée F. Schmitt, les difficultés budgétaires des établissements secondaires.

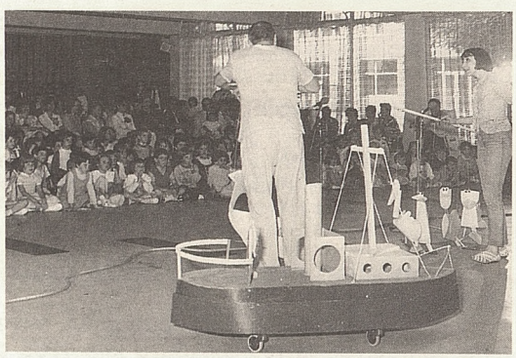

Dans toutes les écoles de Saint-Cloud, les enfants ont fêté les vacances

• **Travaux d'été**
L'achèvement de l'immeuble communal de la place de Silly est prévu pour le 25 juillet.
Des travaux sont en cours à la Mairie pour permettre la redistribution des locaux en septembre.
L'aménagement des locaux destinés à l'installation d'une classe maternelle de l'école du Centre suit son cours.

• **Groupe scolaire de Montretout**
Les travaux de restructuration du groupe scolaire de Montretout ont été adjugés, pour un montant de 11,5 MF tout compris, inférieur aux prévisions initiales. La première tranche de travaux sera lancée pendant l'été.

• **Propriété Brunet**
Les architectes retenus pour présenter un projet d'aménagement du bâtiment existant doivent remettre leurs esquisses en septembre.

• **Lieux de cultes**
Un programme de travaux d'entretien est en cours pour les églises du Centre et Notre-Dame des Airs.

Monsieur M. Guay

• **Jumelage**
L'organisation d'échanges individuels a bien fonctionné : environ 40 jeunes clodoaldiens ont ainsi trouvé un hébergement dans une ville jumelle, voire à SAINT-CLOUD-MINNESOTA.

Monsieur P. Braillard

• **Minitel**
La défaillance du réseau Transpac, et les difficultés qui en découlent pour les usagers, s'expliquent, selon les PTT, par la multiplication des centres serveurs grand public de capacité insuffisante.

• **Câble**
La SLEC, qui vient d'être constituée entre le syndicat "3S" et la Compagnie Générale des Eaux, va solliciter l'autorisation auprès de la Haute Autorité de l'Audiovisuel.
Les responsables du Syndicat "3S sont invités à visiter la maquette" en grandeur réelle d'un réseau en fibre optique LTT – Alcatel

Visite de la maquette du réseau en fibre optique à L.T.T : ci-dessus, Mme J. DESANGES, Conseiller Municipal

Monsieur J. Yeatman

• **Travaux d'Utilité Collective**
Le Domaine National de SAINT-CLOUD demande 30 jeunes gens : 20 en qualité de jardiniers, 10 comme aide-jardiniers. De même, TDF Ile-de-France recrute également des TUC.

Monsieur J.C. Catez

• **Commission Extra-Municipale de la Jeunesse, des Sports et Loisirs**
M. J.C. CATEZ, rapporteur, rend compte de la réunion du 19 juin (voir DÉMOCRATIE LOCALE).

Monsieur le Maire rend compte des 7 arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation que le Conseil Municipal lui a donnée. Ils concernent :

- l'engagement de l'orchestre d'André BROCOLETTI pour le bal du 14 juillet,
- l'achat d'une chaudière laissée par le locataire d'un pavillon acquis par la Ville rue de la Victoire,
- le renouvellement du contrat de programmation du cinéma au Centre Culturel des 3 Pierrots, avec le GIE Pathé-Edeline et indépendants,
- L'hébergement d'enfants de maternelles dans une colonie de vacances de la C.A.F. d'Ille-et-Vilaine,
- le contrat d'entretien et de maintenance du téléphone de la Mairie,
- la signature d'un marché négocié pour le nettoyage et le blanchissage du linge et des voilages,
- le bail des locaux des Bureaux de la Colline occupés par la Trésorerie Principale de SAINT-CLOUD.

Délibérations

ZAC Centre Ville

La première délibération soumise au vote du Conseil comporte un certain nombre de décisions importantes à prendre en vue de l'achèvement des travaux de rénovation du Centre-Ville.

M. J. JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Rénovation, après avoir rappelé les principales décisions antérieures, fait le point de l'état d'avancement des travaux et énumère les décisions à prendre.

Après avis des deux rapporteurs généraux des commissions, M. P.L. MIGEOT pour les Travaux et M. J.P. MORFOISSE pour les Finances et le Plan, le Conseil Municipal, par 32 VOIX ET 3 ABSTENTIONS (minorité), adopte le texte proposé qui comprend trois groupes de décisions :

Plan et règlement de zone :

• **modification du plan et du règlement** de zone en ce qui concerne, notamment, les surfaces constructibles, l'implantation des constructions, l'emprise des parkings et des voies publiques, les surfaces commerciales...

• Ces modifications donneront lieu à une enquête publique et la signature d'un avenant à la convention passée avec l'aménageur.

Voies, réseaux et espaces verts

La Ville assurera la maîtrise d'ouvrage des voies, réseaux et espaces verts. Le Maire est autorisé à lancer les appels d'offres pour ces travaux et à signer les contrats d'ingénieries. L'aménageur s'engage à désigner et rémunérer un technicien qualifié chargé de suivre l'exécution des travaux et remboursera à la Ville le coût des travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

Escalier mécanique rue Vauguyon

Pour faciliter l'accès piétonnier au Centre-Ville, un escalier mécanique sera installé partie haute de la rue Vauguyon. La Ville prend en charge cet équipement supplémentaire non prévu au plan d'aménagement.

Travaux - Circulation et Stationnement

Sur proposition de **Mme N. Fauquenot,** Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, le Conseil Municipal unanime ADOPTE quatre délibérations relatives à :

• L'aménagement du **carrefour boulevard de la République / rue Pigache** en vue d'assurer, en particulier, la sécurité des piétons dans la traversée du boulevard. Le projet de la Direction Départementale de l'Equipement, qui comporte la pose de feux tricolores, est adopté. Il est toutefois demandé que la création d'un passage surélevé, dans le virage, ne soit pas de nature à provoquer le dérapage des véhicules.

• Le lancement d'un appel d'offres pour **la gestion du stationnement payant,** pour une durée de 3 ans avec possibilité de reconduction tacite deux fois un an.

• La passation d'une nouvelle **convention,** pour une durée de 15 ans, avec la SA JC DECAUX qui s'engage à assurer sur 4 ans, le remplacement de tous les abris-bus actuels. La Société fournira gratuitement en outre à la Ville des éléments de mobilier urbain sans publicité.

• L'adhésion à la convention passée pour la **collecte du verre usagé,** entre le Syndicat Intercommunal SIELOM, et la Société OTN qui assurera l'entretien systématique des conteneurs.

Tarifs

Mme M. WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, présente deux délibérations :

• la délibération fixant **les tarifs des activités péri- et para-scolaires** (cantines, classes de découvertes, classes franco-américaines, colonies de vacances,...) est adoptée par 32 VOIX CONTRE 3, les Conseillers Municipaux de la minorité estimant qu'il eût fallu ouvrir les tranches du quotient familial (voir tableau).

• les prix des places pour les spectacles du **X^e^ Festival d'Automne** sont ADOPTÉS à l'UNANIMITÉ.

SPECTACLES	TARIF NORMAL		TARIF REDUIT (1)		TARIF PREFERENTIEL (2)	
	orchestre	gradin	orchestre	gradin	orchestre	gradin
Théâtre : "Les fausses confidences" "En attendant Molière"	70,00 F	50,00 F	50,00 F	35,00 F	30,00 F	20,00 F
Récital Yves Duteil	80,00 F	60,00 F	–	–	–	–
Récital de piano Alexis Weissenberg	110,00 F	80,00 F	–	–	–	–
Tous autres spectacles	70,00 F	50,00 F	50,00 F	35,00 F	–	–

*(1) **Le tarif réduit** est accordé aux étudiants, titulaires de carte améthyste, de carte de familles nombreuses, groupes à partir de 10 personnes.*

*(2) **Le tarif préférentiel** est consenti, dans le but de **promouvoir le théâtre,** à toute personne procédant à la réservation simultanée de **trois spectacles différents** au moins.*

Délibérations

Mme N. FAUQUENOT fait adopter par 32 VOIX CONTRE 3 (la minorité), une délibération autorisant Monsieur le Maire à fixer, par arrêté, les prix des **TRANSPORTS SCOLAIRES** en appliquant, aux tarifs actuels, les taux maxima d'augmentation.

Le Conseil Municipal fixe ensuite UNANIMEMENT le montant de la participation demandée aux constructeurs pour **tout raccordement au réseau d'assainissement.** Le tarif de base, pour un logement, passera de 650 F à 1000 F, compte tenu que cette taxe n'a pas été révisée depuis 1970.

Marchés forains

Sur proposition de **M. M. GUAY,** Conseiller Délégué au Commerce, la période d'essai du marché forain de la place Henri Chrétien sera prorogée de trois mois, à compter du 6 septembre 1985. D'autre part, les horaires de ce marché sont ainsi fixés :

- **le mardi :** de 7 h 30 à 12 h 30, **le vendredi** : de 16 h à 20 h 00.

Cette délibération est adoptée à l'UNANIMITÉ.

Personnel communal

Mme F. OLIVIER, Maire-Adjoint chargé du Logement, fait adopter, à l'UNANIMITÉ, la modification de la liste des logements affectés à des agents communaux par nécessité absolue de service. Cette modification concerne les deux gardiens de la Mairie dorénavant logés dans l'immeuble communal de la place de Silly.

Contentieux, personnel communal

Le Tribunal Administratif de PARIS, a rejeté la requête du Préfet en ce qui concerne la création de l'emploi **d'Assistante Sociale Chef,** mais a décidé l'annulation de la délibération portant classement du Secrétaire Général. Pour cette dernière affaire, le Conseil Municipal UNANIME autorise le Maire à se pourvoir devant le Conseil d'Etat.

Organisation du Conseil Municipal

Le Docteur P.A. VACQUIER a demandé à être déchargé de ses fonctions de membre de la commission administrative du Bureau d'Aide Sociale. Le Conseil Municipal entérine sa démission et élit à ce poste, par 31 VOIX et un BULLETIN BLANC (les 3 conseillers de la minorité ne prenant pas part au vote) **le Docteur Pierre THILLAUD.**

Questions diverses

Mme G. SIX, qui a participé, à la Préfecture, à une intéressante séance de travail sur **l'INFORMATIQUE SCOLAIRE,** tient des dossiers à la disposition des Conseillers Municipaux qui le souhaitent.

M. M. BECHET se demande si le projet de construction des immeubles de la ZAC Fouilleuse est conforme au permis de construire et au programme de la ZAC. Il souhaite qu'un point précis soit fait sur cette affaire.

Monsieur le Maire rappelle que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 19 septembre à 21 heures.**

Tarifs des restaurants scolaires colonies de vacances, classes de découvertes, classes franco-américaines année scolaire 1985 - 1986

QUOTIENT FAMILIAL (1)		RESTAURANTS SCOLAIRES (PAR REPAS)	CLASSES DE DECOUVERTES (PAR JOUR) (2)	COLONIES DE VACANCES DE PAQUES ET D'ETE (PAR JOUR) (2)	COLONIES DE VACANCES DE FEVRIER A TAMIE (FORFAIT) (2)	CLASSES FRANCO-AMERICAINES (FORFAIT)
1e tranche	– de 1420 F	5,80 F	26,30 F	30,60 F	438 F	1035 F
2e tranche	de 1421 à 1720 F	7,70 F	30,70 F	36,70 F	548 F	1305 F
3e tranche	de 1721 à 2320 F	10,20 F	46,50 F	55,80 F	832 F	1620 F
4e tranche	de 2321 à 3065 F	12,70 F	57,00 F	76,60 F	1150 F	1830 F
5e tranche	+ de 3065 F	19,10 F	67,30 F	93,00 F	1303 F	2015 F

*(1) **MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :***
Total des ressources nettes mensuelles de la famille (allocations familiales comprises) divisé par le nombre de personnes vivant au foyer. Une part supplémentaire est accordée pour un parent isolé.

*(2) **UNE REDUCTION DE 25 %** est consentie à partir du **2e enfant** d'une même famille partant :*
- ***en classe de découverte** au cours d'une même année scolaire,*
- ***en colonies de vacances** pour le même séjour.*

Etat-civil

Du 4 mai au 16 juillet 1985

Naissances dans les familles clodoaldiennes

Arthur MATHIAS – Fanny GIRAUD – Marc MALLET – Nicolas BALMAND – Clémence LALLOZ – Helder LOURENÇO – Sandra QUEIROS – Sami BEN SALEM – Virginie MULLER – Céline PINTO – Carole CISSE – Julien DROUET – Linda AIT ABDESSELEM – Coralie ALBINET – Louis BOUZAT.

Naissances d'enfants nés hors Saint-Cloud

Pierre LEROY – Renan GENDROT – Gwendoline TABOURIN – Romain HAYM – Marie-Laure DUVAL – Agnès AUBERT – Clémence MENEZ – Isabelle THEME – Caroline MOREAU – Jean THIERRY – Marie-Clémence HARANG – Eliott BERTRAND – Antoine LEGAY – Margaux OBRIOT – Stéphanie NAKACHE – Sébastien CANET – Yasmine ABDELBAKI – Nicolas COTEREAU – Matthieu VECCHI – Scott FRIGOT – Anna ZOUARI – Christophe BAPTISTA – Emmanuelle RODIER – Aymeric MARTIN – Philippe PIQUE – Augustin de LASSUS SAINT GENIES – Marie D'HALLUIN – Isabelle CLERMONT – Audrey MENETRIER – Carine BAZIN – Edouard KUHN – Edouard LICOYS – Grégory ESTEVES – Stéphane VIEIRA – Ruairi CHAPMAN – Camille BEDIN – Fanny DUGERT – Claire THILLAUD – Anne-Charlotte MALINOWSKI – Nibel BEN KHEDIRI – Grégoire MONNIER – Maïté LEFEBVRE de LABOULAYE – Pierre PAWIN premier jumeau – Ariane PAWIN deuxième jumeau – Loïc MOREAU – Bruno METZGER – Gaëlle HISPARD – Hanna FARHAT – Clémence AMAR – Charlotte THURIOT – Saber BOUHLIMA.

Mariages

Christophe BOIRARD & Elise TORRE – Stanislaw TYCZYNSKI & Barbara UNRUG – Gilles BUQUEN & Béatrice CLOUET – Philippe CAUX & Elisabeth MENAT – Gilles VALLEE & Pascale VEIDIC – Francis ZEGUT & Danièle LEBLOIS – Cyrille BERG & Isabelle de ROLLAND – Francis RAPP & Danièle DUPRE – Camille LALOS & Michèle HERSANT – Michel HOMBERG & Geneviève COMERZAN – Diamantino de ARAUJO MONTEIRO & Julia VIEIRA RODRIGUES – Pascal FREDET & Michelle GARRIGUES – Pascal DENAMBRIDE & Joëlle LEGROS – Olivier BOISSAYE & Sylviane JAOUEN – Daniel BEAU & Mary WILLIAMS – Jean-Claude NIVET & Pierrette LE PORC – Olivier DEROUSSEN & Dominique LARGE – François d'HUART & Marina WOLKONSKY – Vincent NASTORG & Béatrix BONNAMY – Hubert GARLOT & Nathalie LUCZKOW – Frank BAUDUIN & Laurence FORIEN – Jean-Claude REYDEL & Catherine PACHKEVITCH – Stéphane VELAY & Catherine MONGRAND – Stéphane VALSAMIDES & Anne LONGHI – Christian BOISSY & Joëlle DADUT – Thierry STRUB & Nathalie WOURGAFT – Philippe DAURE & Isabelle JENTET – Georges CHARITAT & Sylvie MAROIS – Charles HEINZ & Sylvie CAILLET – Christian CASTAIGNET & Frédérique SUBIRANA – André COUTANCEAU & Huguette ROUQUIÉ – François GIANNESINI & Marie PICARD – Olivier ANDRES & Sylvie THOMAS – Stéphane LANDON & Valérie LARROUMETS – François BUCHER & Jacqueline FRIDEL – Eric TROUILLAUD & Stéphane CARO-KOPFF – Philippe BABIN de LIGNAC & Sabine FOURCADE – Gilles REVILLOND & Marie-Thérèse MONNOT – Frédéric MARCHAND & Corinne CASTELNAU – Régis GUERNIER & Silvia TEIXEIRA GOMES – Jean-Luc GALEOTTI & & Sylvie GOETTMANN – Bertrand COULOMB & Sylvia MORTIER – Frédéric LAVENIR & Marie-Laure JEHANNO – Judes JACQUET & Eliane JAUBERT.

Décès

Guy ROULLET de la BOUILLERIE (66 ans) – Jeanne MARTIN vve PETIT (86 ans) – Louis CHEVALLIER (77 ans) – Léon MISSON (81 ans) – Paul FERRE (70 ans) – Henri LE GOFF (82 ans) – Edouard CRAPET (58 ans) – Maria ROUSSEL vve POTIER (96 ans) – Lucienne BASTIDE vve DUPUY (87 ans) – Georges DELEPORTE (85 ans) – Louis FRANCHET (82 ans) – François HEY (71 ans) – Mélanie OBERON vve LECUYER (101 ans) – Yolande KORNHOLD vve VITRY (78 ans) – Paul DUPONT (78 ans) – Nicole COMPIEGNE (50 ans) – René CAENEN (74 ans) – Augustine TURPIN (91 ans) – Edmond FIRMIN (84 ans) – François LE VEE (90 ans) – Georges HEBERT (88 ans) – Claude LORENT (58 ans) – Raymond MORILLON (77 ans) – Colette PERRIN vve BOULEY (80 ans) – Roger DIDELOT (82 ans) – Cécile GUICHARD ép FEVRE (65 ans) – Marie-Joëlle TIBLE ép POUGET (40 ans) – Alexandra MOURATIADES vve VALSAMIDES (86 ans) – Henriette GALOIS vve CADET (86 ans) – Raoul LAMBERT (51 ans) – Amélie MONPILLIER vve ROSEBOURNE (94 ans) – Marcelle CAILLARD vve COLLIN (88 ans) Lucienne HATRY vve LECOQ (63 ans) – Jean BRIAND (82 ans) – Modestine MORIN ép BATARD (94 ans) – Raymonde FAUQUET vve ROUX-DUFORT (76 ans) – Jean COURTADE (74 ans) – Bernard MESSAGER (68 ans) – Jeanne BOURNEL vve DUBUET (90 ans) – Jacki FLEURANIE (30 ans) – Marie DUROY vve CHEMIN (95 ans) – Josiane HENRY ép LAPLACE (49 ans) – Joseph MAUSS (56 ans) – Edouard LAMBERT (84 ans).

Carnet

Arts et Lettres

Au titre du Ministère des Affaires culturelles
CHEVALIERS :
Madame Jacqueline MULLER – 187, Boulevard de la République
Madame Claudine LEUENBERGER – 13, allée du Cottage Picard
Monsieur Jean-Claude RAYVAN – 2, rue Ernest Tissot
Monsieur Georges GUETARY – 4, rue de Buzenval

Palmes Académiques

Au titre du Ministère de l'Education Nationale par décret du 11 juillet
CHEVALIERS :
Madame Janine AUBRY – 4, rue Michel Salles
Monsieur Michel LECLERCQ – 40, rue de Buzenval
Madame Réjane THELIER – 17, rue de Buzenval

Nous leur adressons à tous et à toutes nos très vives félicitations

LA COIFFURE, UN ART
POUR CERTAINS, UNE PASSION

Prix
Spécial Jeune
Journée
Continue

602 17 29

CLAUDE MAXIME

Coiffure Masculin Féminin **GÉRALDINE**

(20, boulevard de la République - Saint-Cloud - Parking gratuit)

602 92 89

Parfumerie Institut

Les Grandes Marques

STAR

HORLOGERIE – BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

spécialiste montres quartz, radios-réveils, pendules anciennes,...

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

☎ **602.21.56**

La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE SUR MESURES

Produits d'entretien pour lentilles
Maquillage spécial yeux sensibles
et lentilles de contact

9, rue Dailly 602.03.49

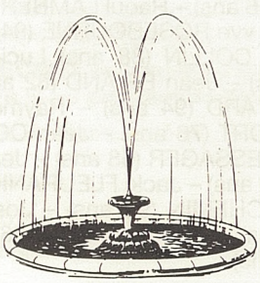

la grande gerbe

grill - restaurant - salon de thé - glacier
parc de saint-cloud
tél. : 602.24.20

Ouvert tous les jours
Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

Vous propose deux nouvelles formules :

☛ **1er MENU A 140 F TTC**
Buffet géant de hors d'œuvres à volonté
Au choix : ses plats cuisinés
ses grillades
Fromage - Dessert - Vin compris

☛ **2e MENU A 90 F TTC**
Buffet à volonté
Fromage - Dessert - Vin compris

françoise
ROUZEVAL

Sur rendez-vous

l'espace canin

Toilettage
en tous genres
Bains - Tonte

Vente d'accessoires
pour chiens et chats
Vente de chiots sur commande

5, rue de l'Eglise - 602.48.76

LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

conception : c.d.r.t. 562.56.75

UN NOUVEAU SALON
DESSANGE
ST. CLOUD
DESSANGE ST. CLOUD
78, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD
TEL.: 771 83 85

conception: c.d.tt. 562.56.75

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements
HUET s. a.
Tél. 602 43.67
13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

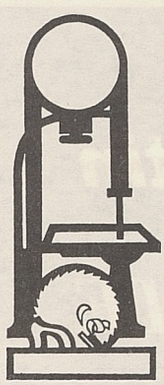

MENUISERIE AGENCEMENT
C. DELAUNE
124, rue Tahère
SAINT-CLOUD
602.33.77

RESTAURANT
大華酒家
LE BONHEUR
spécialités vietnamiennes - chinoises
cuisine à la vapeur
84, rue de Buzenval, 92210 SAINT-CLOUD
(50 m de l'hippodrome)
☎ 771.70.35
FERMÉ LE LUNDI

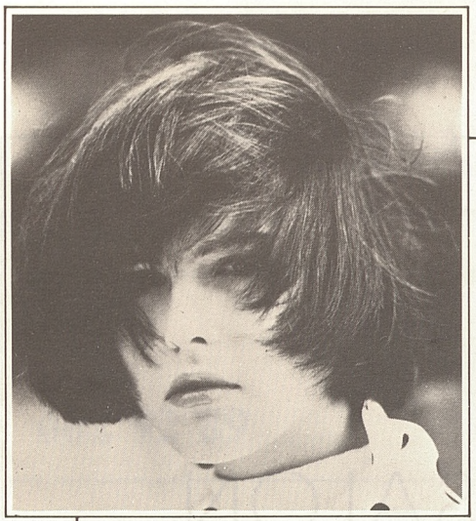

Jean Louis David

UN NOUVEAU SALON JEAN-LOUIS DAVID DANS LE CENTRE VILLE

39, RUE ROYALE - 3, RUE DES ECOLES - Tél. : **602.82.05**

ET LA CARTE J.L.D., MOINS DE 20 ANS = – 20 %

Yves Martin

FLEURISTE

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

2, rue Dailly – 602.03.95

Concessionnaire

BP

confort fenêtre

matériel thermique

STORES
- Banne
- Projection à l'italienne

FERMETURES
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage

ISOLATION
- Survitrage
- Double vitrage Joints de calfeutrement

CHAUDIÈRE A CONDENSATION
- Gaz Fuel Mixte électricité

POMPES A CHALEUR

VÉRANDA

Diagnostic thermique gratuit

G.A.I.F. 2. rue Sevin-Vincent 92210 Saint-Cloud ✆ **771.10.81**

AU CHIEN CLODOALD
Salon de toilettage
Toilettes soignées
A.M. VINOUX
Maître de stage
Juré aux examens professionnels
18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD 771.33.93.
8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

COUVERTURE
PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Entreprise CIRASSE
72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830
☎ 602.41.49
INSTALLATEUR SERVICE

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95
Permanence : dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h
6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT
Ets R. ROTHE
2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57
FABRICANT

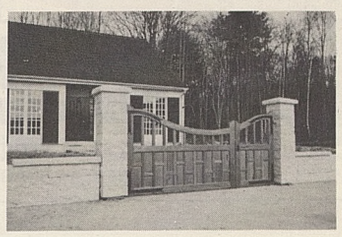

VOLET A L'AMÉRICAINE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE
BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ — LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

ELECTRICITE GENERALE
Signalisation Lumineuse - Eclairage Public
s. a. r. l. R. TRILA
24, rue Bucourt
92210 SAINT CLOUD
Tél. 771 69.74
Agréé EDF et Qualifélec

BANQUE
de BAECQUE BEAU
votre Banque Privée
à SAINT-CLOUD
4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61

Réagissez au stress quotidien

apprenez la relaxation

(techniques médicales)
602.21.07 - 16, av. de Longchamp - 92 St-Cloud

Entreprise Générale CALVAR
S.A.R.L.
Maçonnerie • Béton armé
10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD ☎ *771.71.71*

paul dahl

paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602.70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME

THOMSON
le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio
ménager - disques

la sécurité d'un grand nom
GRUNDIG

ETS THEPENIER ◂▸ MASERATI

Concession
FIAT

AGENT
LANCIA-AUTOBIANCHI

27, 28, QUAI CARNOT **602.05.68 & 69** 92210 SAINT-CLOUD

PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

Votre chaudière a plus de dix ans?
comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.
Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

ENTREPRISE CIRASSE
CHAUFFAGE
602.41.49

BALLE DE MATCH

Magasin de Sports

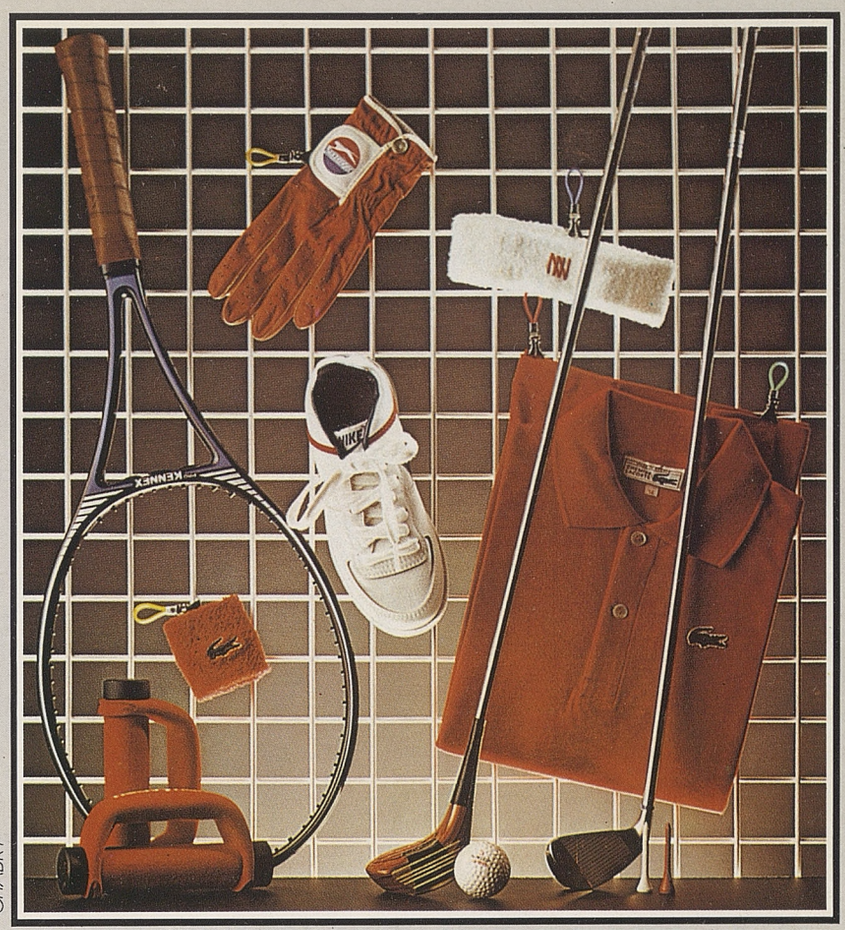

CHABRY

Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

67, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud
Tél. : 771.89.83

La Thaïlande
au pied de la colline

LE "VANIDA"

Restaurant de spécialités thaïlandaises

6, rue Dailly - Saint-Cloud – 771.31.05

Fermé samedi midi et dimanche

le siège social du groupe

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...

une opportunité dont vous devez bénéficier

5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02

ouvert du lundi au samedi inclus
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h